



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 014 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 31 mars 2009

Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 31 mars 2009

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte et nous sommes prêts à poursuivre nos travaux.

J'aimerais vous remercier, monsieur, d'être venu représenter la Southern Kings and Queens Fishermen's Association aujourd'hui.

Si j'ai bien compris, monsieur Jenkins, vous présenterez l'exposé. En fait, nous avons deux messieurs Jenkins, alors j'aimerais signaler à celui qui présentera l'exposé que vous disposez de 10 minutes. Les députés ont également des périodes limitées pour intervenir, des périodes que nous essaierons de respecter dans la mesure du possible pour que tout le monde ait l'occasion d'intervenir. En général, je n'interromps que les députés.

Vous avez la parole, monsieur Jenkins.

M. Bobby Jenkins (Southern Kings and Queens Fishermen's Association): Merci, monsieur le président. Je ne crois pas que j'aurai besoin de plus de 10 minutes.

Je tiens, au nom de la Southern Kings and Queens Fishermen's Association, à vous remercier de nous offrir cette occasion de rencontrer votre comité pour lui faire part de certaines de nos préoccupations. Nous désirons vous souhaiter chaleureusement la bienvenue et nous espérons que votre visite à l'Île-du-Prince-Édouard sera agréable et productive.

Avant de vous faire part de certaines de nos préoccupations, j'aimerais profiter de l'occasion pour corriger certaines des idées plutôt étranges qu'on a des pêcheurs et de l'industrie.

Lorsqu'une personne entend dire que quelqu'un est pêcheur de homard, elle pense immédiatement à une personne qui a beaucoup d'argent, une grosse maison, une voiture à quatre roues motrices, quelqu'un qui vit la grosse vie. Rien ne pourrait être plus différent de la réalité. Nous avons eu quelques saisons où nous avons pu tirer un revenu acceptable. Au cours des 15 dernières années, dans notre secteur, la pêche s'est effondrée, et il existe peu d'autres débouchés.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de l'augmentation des coûts et de la diminution du revenu qui a atteint des niveaux dangereusement bas. Permettez-moi de comparer les coûts d'aujourd'hui à ceux qui existaient il y a environ 10 ans.

Premier coût, l'appât. Il y a 10 ans nous payions 15 ¢ la livre et aujourd'hui nous payons de 75 à 90 ¢ la livre. Nous utilisons environ 1 500 livres d'appâts par semaine. Si vous multipliez cela par neuf semaines, vous avez une bonne idée du coût. La main-d'oeuvre nous coûtait 400 \$ par semaine il y a 10 ans et elle est d'environ 800 à 1 200 \$ par semaine aujourd'hui, pour une moyenne de 10 à 12 semaines. Le carburant nous coûtait de 20 à 25 ¢ le litre il y a 10 ans et nous devons aujourd'hui payer entre 70 ¢ et 1,40 \$ le litre. Nous utilisons de 200 à 400 litres par jour.

Nous payions il y a 10 ans 400 \$ par année pour l'assurance, aujourd'hui nous devons payer 3 500 \$. Il y a 10 ans, la majorité

d'entre nous ne payaient pas du tout des droits d'amarrage; aujourd'hui, nous devons payer entre 700 et 1 000 \$ par année. L'entretien qui nous coûtait il y a 10 ans 2 000 \$ nous coûte aujourd'hui entre 5 000 et 7 000 \$. Une nouvelle hélice qui coûtait il y a 10 ans 500 \$ coûte entre 1 500 et 2 000 \$ aujourd'hui. Il y a 10 ans, il suffisait de 20 \$ pour construire un casier; aujourd'hui, il en faut 60.

Les prix du homard sont à la baisse. En 2005-2006, nous recevions 5,50 \$ la livre pour les homards de conserverie, et environ 6 \$ la livre pour les homards de taille « marché ». En 2008, nous avons reçu 4,25 \$ la livre pour les homards de conserverie, et 4,50 \$ la livre pour les homards de taille marché, sans remise. En 2009, on nous a dit que les prix offerts aux pêcheurs pourraient être inférieurs à 3 \$ la livre pour les homards de conserverie et peut-être autour de 3,50 \$ pour les homards de taille marché. Si la Nouvelle-Écosse connaît une bonne saison en avril, les prix offerts aux autres pêcheurs seront encore moins élevés.

Pourquoi vous donner tous ces coûts? Simplement pour vous indiquer que les pêcheurs ne vivent pas la grosse vie, contrairement à ce que bien des gens semblent penser. Nous avons pratiquement tous atteint nos limites de crédit et nous sommes au bord de l'effondrement. Si nous ne recevons pas d'aide pendant la saison actuelle, un bon nombre de nos collègues feront faillite. Voilà la situation.

J'aimerais maintenant dire quelques mots sur l'assurance-emploi. Nous voulons signaler aux membres du comité que nous sommes fort heureux de la décision du gouvernement qui nous permet de recevoir des prestations d'assurance-emploi. Sans cette aide, nous n'aurions pu survivre aussi longtemps que nous l'avons fait. Nous sommes reconnaissants d'avoir accès à ce programme, car sans lui, nous ne pourrions pas continuer à pêcher.

Nous allons cependant être confrontés à un nouveau problème. Si les prix des homards baissent, si nous avons moins d'acheteurs et ne pouvons pas vendre toutes nos prises tous les jours, un grand nombre de pêcheurs pourraient fort bien ne pas être admissibles aux prestations d'assurance-emploi cette année. Si l'on ajoute à cette situation les prix du homard qui sont à la baisse et les coûts accrus associés à l'exploitation de la ressource, il se pourrait fort bien que nous ne soyons plus admissibles à ces prestations. Si ça se produit, la situation sera encore plus dramatique.

Nous aimerions proposer une façon un peu différente de faire les choses. Puisqu'il y a de fortes chances qu'un bon nombre de nos pêcheurs ne soient pas admissibles aux prestations, compte tenu la baisse de revenu provenant de la vente du homard, nous aimerions que vous proposiez à vos collègues parlementaires qu'ils adoptent une politique ou des règlements qui permettraient aux pêcheurs d'être admissibles aux prestations d'assurance-emploi en fonction de leur revenu de l'année 2008. Cette méthode serait utilisée pour les années 2009, 2010 et 2011.

De cette façon les pêcheurs auraient accès à un filet de sécurité financier, et pourraient tourner leurs efforts sur une collaboration avec le gouvernement visant à améliorer la stabilité à long terme de l'industrie de la pêche. Nous sommes prêts à en discuter en plus amples détails si vous le désirez.

● (1310)

Quant à la rationalisation de la pêche, il faut d'abord et avant tout se demander ce que l'on entend par rationalisation? À notre avis, cela veut dire que l'on met sur pied des programmes qui visent à réduire le nombre de pêcheurs de l'industrie tout en permettant à ceux qui sont prêts à quitter le secteur à le faire avec un peu d'argent.

Nous sommes parfaitement conscients de la réaction négative qui est suscitée lorsque les pêcheurs proposent le rachat de permis ou un quelconque type d'aide financière. Cependant, lorsque nous étudions le secteur de l'automobile, on entend parler de « milliards » de dollars. Dans le secteur de l'agriculture, il y a eu toute une liste de subventions et de programmes d'aide. Nous plaignons-nous de ces dépenses? Pas du tout. Nous proposons simplement qu'on songe au sort des pêcheurs. Nous ne demandons pas de l'aide pour rien en retour. Nous avons préparé un document intitulé « Planning for the Future », qui est annexé à notre mémoire.

Bref, les pêcheurs de notre zone de pêche du homard ont déjà offert de réduire le nombre de casiers, qui passerait de 300 à 250, parce qu'ils veulent collaborer avec le gouvernement fédéral. Cela veut dire qu'il pourrait y avoir 65 permis de pêche au homard de moins dans notre zone. Nous réduirions le nombre des casiers si le gouvernement était prêt à racheter le même nombre de casiers. Pour ce faire, nous croyons qu'il faudrait payer environ 200 000 \$ par permis, soit 65 permis de pêche. Cette simple mesure permettrait de réduire l'effort de pêche au casier d'un tiers pour l'ensemble de la flottille de notre zone.

Le premier ministre dispose d'un fonds de trois milliards de dollars qui doit être utilisé pour financer des programmes de stabilisation du genre. Nous ne demandons que 13 millions de ce montant de 3 milliards de dollars. C'est un tout petit investissement qui pourrait sauver notre industrie, et de plus, notre organisation a même offert de s'occuper du fonctionnement du programme afin de réduire les coûts pour le gouvernement. Nous aimerions nous pencher en plus amples détails sur cette proposition.

Quant aux quais et à l'infrastructure, je ne m'attarderai pas trop sur la question et je me contenterai simplement de dire qu'il doit absolument y avoir des travaux de remise en état de nos quais et de notre infrastructure portuaire. Dans certains ports, nous n'avons même pas d'eau potable. Les circuits électriques sont en piètre état. La structure des quais se détériore et est sur le point de s'effondrer. Nous avons également besoin de dragage. Nous n'avons même pas de toilettes.

Nous avons rencontré votre comité l'automne dernier et nous avons formulé plusieurs propositions. Nous recommandons que le ministère des Pêches et des Océans collabore avec chaque administration portuaire pour élaborer une liste de besoins et des bien-fondés des requêtes. Lorsque l'argent sera disponible, le ministère pourrait répondre aux besoins les plus urgents de la région. Nous serions disposés à discuter en plus amples détails de la question.

Nous aimerions aborder deux autres questions. Tout d'abord, nous voudrions que nos produits du homard soient certifiés comme provenant d'une pêche bien gérée et écologique. Nombre de consommateurs recherchent ce type de certification avant d'acheter un produit du homard. Nous avons besoin d'aide à la fois au niveau

provincial et fédéral afin de faire de notre industrie un des leaders à l'échelle internationale dans le domaine de la certification.

Enfin, j'aimerais dire quelques mots sur les besoins et les ressources en matière de conservation et de protection du MPO et de l'industrie. Nous sommes d'avis que des ressources supplémentaires devraient être affectées aux activités sur le terrain de la division des agents des pêches.

De plus, nous proposons que le ministère des Pêches et des Océans mette sur pied un programme d'agents des pêches de réserve qui recevraient la formation nécessaire et qui seraient employés lorsque le besoin se présente. Est-ce que c'est une idée tout à fait nouvelle? Non. La GRC et la Garde côtière canadienne ont toutes deux un programme semblable et ont un bassin de personnes formées et prêtes à être employées lorsque le besoin se présente. Pourquoi Pêches et Océans ne pourrait-il pas leur emboîter le pas?

Bref, nous voulons vous remercier à nouveau de nous avoir offert cette occasion de vous faire part de nos préoccupations. Nous sommes prêts à discuter de ces questions ou de toute autre question qui vous intéresse.

Au nom des membres de la Southern Kings and Queens Fishermen's Association, je tiens à vous remercier.

● (1315)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jenkins.

Nous allons commencer par M. Andrews.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis très heureux d'accompagner le comité aujourd'hui.

Je comprends parfaitement ce que vous dites au sujet de la pêche au homard et de la pêche en général. Chez moi, à Terre-Neuve, la pêche commencera demain et les secteurs de la crevette et du crabe se retrouveront dans une situation semblable cette année. Les pêcheurs auront une année difficile, qu'ils exploitent le homard, le crabe ou la crevette.

J'aimerais vous poser deux questions. La première porte sur une question qui n'est pas abordée, et l'autre sur un sujet que vous avez mentionné.

Un peu plus tôt aujourd'hui, nous avons parlé des viviers à homards. Certains transformateurs ont des viviers et quelqu'un a proposé qu'il pourrait y avoir un vivier communautaire pour les pêcheurs. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Cette initiative serait-elle utile pour les pêcheurs?

Vous avez mentionné l'assurance-emploi. Nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir une bonne discussion sur la caisse d'assurance-emploi. Vos propositions touchent les résultats financiers de la pêche de 2009, ce qui serait tout aussi important. Vous avez proposé que l'on autorise les pêcheurs à se servir jusqu'en 2011 du revenu de 2008. Peut-être pourriez-vous nous en dire un peu plus long là-dessus. Cela m'intéresse.

On a annoncé dans le dernier budget que la période de prestations d'assurance-emploi serait prolongée de cinq semaines. Ça ne vaut pas pour l'Île-du-Prince-Édouard. Cela n'aidera personne ici. Nous devons nous pencher sur le système d'assurance-emploi pour déterminer comment il peut nous aider. J'espère que cela vous donnera l'occasion de nous donner de plus amples détails sur cette proposition.

M. Bobby Jenkins: Don vous parlera de l'assurance-emploi et je vous parlerai des viviers.

M. Donald Johnston (président, Southern Kings and Queens Fishermen's Association): Pour ce qui est de l'assurance-emploi, nous avons formulé les propositions que nous avons mentionnées un peu plus tôt. Il faut qu'une décision soit annoncée sous peu parce que les petites entreprises de pêche familiales où... il se pourrait qu'on se trouve à pêcher pour accuser un déficit sans même être admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Si cette proposition était retenue, nous pourrions peut-être aller pêcher trois jours semaine au lieu de tous les jours pour accumuler les plus grandes prises possibles dans l'espoir d'être admissible à l'assurance-emploi. Si cette proposition était retenue et que nous étions admissibles en fonction des revenus de l'année dernière, cela allégerait le fardeau des pêcheurs. Si la proposition était retenue et que le prix au débarquement était faible, le pêcheur aurait quand même accès aux prestations d'assurance-emploi. Vous ne seriez pas forcés de pêcher pour accuser un déficit sans être admissibles aux prestations. C'est justement pourquoi nous avons formulé cette proposition.

M. Scott Andrews: Très bien.

Peut-être pourriez-vous expliquer à tous les membres du comité comment l'assurance-emploi s'applique aux pêcheurs, parce que je ne sais pas s'ils connaissent tous bien ce que vous voulez nous expliquer.

M. Donald Johnston: Tout est en fonction d'un montant pour nous. Je ne sais pas vraiment quel est ce montant, mais c'est le résultat de la soustraction des coûts associés à votre bateau. Je crois que 25 p. 100 est associé à votre bateau et je crois qu'il vous faut environ 12 000 \$ après les dépenses et tout le reste pour être admissibles à l'assurance-emploi.

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que les choses sont faites. Et puis, vous pouvez présenter deux demandes par saison. Le problème est que si l'entreprise se compose de l'homme et de son épouse, ce 12 500 \$ devient 24 000 \$ nets, et ce n'est pas facile d'atteindre ce montant parce que vos prises ne sont plus les mêmes. Il suffit de faire le calcul. Si l'on reçoit autour de 3 \$ la livre et que des bonnes prises dans votre zone représentent environ 10 000 livres par année, ça ne fait que 30 000 \$. Puis vous enlevez vos dépenses, et le montant qui reste ne vous permettra pas d'avoir accès aux prestations.

J'espère que vous comprenez mieux maintenant.

M. Bobby Jenkins: Pour ajouter à ce que Donnie disait, l'année dernière, c'est le prix que nous avons reçu pour notre homard. Beaucoup de pêcheurs l'année dernière se sont à peine tirés d'affaires. Si les choses vont dans le même sens dans le secteur des pêches, si ce à quoi on s'attend se concrétise, beaucoup de gens ne pourront pas survivre cette année. C'est justement pourquoi nous avons formulé ces propositions dans notre rapport.

M. Donald Johnston: Si la proposition que nous avons formulée était retenue et que vous n'avez pas besoin de vous servir du revenu de 2008, très bien. S'il faut le faire, la possibilité existera. Cela ne vous donne rien si vous avez le revenu nécessaire.

Le président: Lawrence.

• (1320)

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Bienvenue, messieurs.

Vous êtes sur le terrain. Vous savez ce qui se passe dans la mer. Vous connaissez bien le secteur. Il y a toujours des choses qui se passent dont il faut se méfier, et aucun gouvernement n'en est la cause. Je voulais simplement le signaler. Les gouvernements doivent être bien prudents lorsqu'ils concluent quelque entente que ce soit.

Je veux simplement soulever la question et je suis convaincu que vous comprendrez pourquoi. Je pense au cycle de Doha de l'OMC. À mon avis, nous devons être très très prudents et j'aimerais que vous me disiez ce que vous en pensez.

Dans le cycle de Doha, si un élément était clairement inacceptable, il faisait partie de la catégorie rouge; si c'était quelque chose qui pouvait faire l'objet de discussions, cet élément faisait partie de la catégorie jaune. Si c'était acceptable, la catégorie verte.

Lors du cycle de Doha, l'assurance-emploi, l'exemption pour gains en capital, le programme des remises en état des ports pour petits bateaux, et même la carte pour la taxe sur le carburant que vous détenez faisaient partie de la catégorie rouge. Cela veut dire que si l'on signait une entente et qu'on respectait les règles à la lettre, ces programmes disparaîtraient.

Qu'en pensez-vous?

M. Jim Jenkins (Southern Kings and Queens Fishermen's Association): Merci.

Lawrence, comme toujours, vous avez soulevé une question fort pertinente. Vous avez misé juste quand vous avez abordé le sujet. Les pêcheurs de la Southern Kings and Queens Fishermen's Association s'inquiètent gravement de la question. Vous l'avez soulevée à plusieurs reprises, et nous tenons à vous en féliciter.

Le gouvernement, peu importe le parti au pouvoir, les libéraux ou les conservateurs, devrait faire front commun afin de protéger les collectivités et les pêcheurs — peu importe qu'ils viennent de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec ou de la Colombie-Britannique — pour s'assurer que ces programmes ne sont pas interprétés comme étant des subventions; le gouvernement devrait tout faire pour protéger le réseau communautaire.

Malheureusement, les réseaux de type communautaire s'effondrent. Ils s'affaiblissent au jour le jour, ce qui force les pêcheurs contre leur gré à trouver d'autres emplois: ils doivent déménager dans l'Ouest du pays, simplement déménager, abandonner la pêche ou trouver un autre emploi pour subventionner leurs activités de pêche. Ils n'ont pas le choix. Votre commentaire est donc très important: il importe que tous les paliers de gouvernement collaborent afin d'assurer que ces programmes du filet de sécurité seront conservés.

Il ne faut cependant pas oublier que l'année dernière, on pensait que le secteur de la pêche au homard n'était pas en très bon état puisque nous avons enregistré des baisses de 25 p. 100 du prix au débarquement. Le prix du combustible et les autres coûts ont augmenté de façon dramatique. Cette année, nous perdrons probablement encore 25 p. 100 au débarquement, ce qui représenterait une chute d'environ 50 p. 100 du prix normalement offert aux pêcheurs pour leurs prises; en fait, les prix pourraient être encore plus bas mais tout dépend du succès de la saison de pêche en Nouvelle-Écosse. Ainsi, nos pêcheurs seront peut-être confrontés à une double crise: la première, c'est qu'ils n'auront peut-être pas suffisamment d'argent pour vivre, et la deuxième c'est qu'ils ne seront peut-être pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Il y aura donc un nombre beaucoup plus important de faillites et les communautés s'affaibliront encore plus.

Nous inviterions donc votre comité à collaborer avec le gouvernement. Je sais que ce n'est pas tâche facile lorsque vous êtes au Parlement, mais si vous pouviez oublier vos allégeances politiques et vous approcher des autres partis pour travailler en équipe afin d'atteindre ces objectifs, je sais que les pêcheurs de l'Est du pays vous en seraient certainement fort reconnaissants.

•(1325)

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Tous mes collègues le savent probablement, mais au cas où ce n'est pas la situation, j'aimerais rappeler que très souvent des choses qui se produisent bien loin de nous peuvent avoir un impact dramatique sur l'industrie. Aujourd'hui, ce n'est pas simplement le gouvernement national qui décide. Toutes ces ententes commerciales sont signées et les gouvernements ne peuvent pas adopter les règlements ou les programmes qu'ils désirent. C'est pourquoi il est très important, avant de signer une entente commerciale, de bien comprendre l'impact que cette entente peut avoir. C'est justement pourquoi je voulais soulever la question.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un petit peu plus sur le programme de rachat ou de retrait de permis, tout particulièrement dans votre zone, Donnie et Bob.

M. Bobby Jenkins: Si vous me permettez, Lawrence, je répondrai à cette question le plus rapidement possible.

Pour ce qui est du rachat, nous sommes prêts à accueillir toutes les propositions. Si vous voulez négocier, nous serons là. Couchez quelque chose sur papier, donnez-nous-le, nous étudierons les propositions et nous en parlerons aux pêcheurs pour voir ce qu'ils en pensent. Nous n'allons rien rejeter d'emblée. Nous n'avons pas l'argent pour le faire, clairement, ou nous ne demanderions pas un programme de rachat.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jenkins.

L'autre M. Jenkins.

M. Jim Jenkins: Je n'ai qu'un tout petit commentaire à faire. Je crois que Lawrence a soulevé une question fort appropriée.

Si vous songez aux divers programmes qu'étudient les pêcheurs en matière de rachat et de rachat de permis de pêche au homard, il faut reconnaître, s'il vous plaît, qu'à ma connaissance personne n'a demandé que ce soit gratuit. Personne n'a dit qu'il ne voulait rien payer. Personne n'a dit je ne veux pas participer mais donnez-moi des sous. Personne n'a ce genre d'attitude.

La Southern Kings and Queens Fishermen's Association et les autres organisations qui font partie de la PEIFA sont prêtes à proposer quelque chose. Les membres de la Southern Kings and Queens Fishermen's Association ont offert de réduire de 50 leur nombre de casiers. Cela représente près de 20 p. 100 de leur capacité de pêche. Si l'on additionne, cela présenterait près de 65 permis et tout ce qu'on demande c'est d'avoir un financement de contrepartie du gouvernement fédéral.

En fait, donc, les pêcheurs paieraient pour la moitié du programme; ils demandent simplement au gouvernement fédéral de payer l'autre moitié. Je crois que c'est bien différent des programmes de rachat traditionnels, car dans ces circonstances les gouvernements payaient tout.

Le président: Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais essayer de fonctionner avec autant d'efficacité que Lawrence. Je vais me chronométrer mentalement et faire en sorte de poser mes questions avant la fin de mon intervention. Je tiens à féliciter Lawrence pour le travail qu'il fait ici de même qu'au sein du

comité. Il était dans la salle plus tôt, au moment où je l'ai dit, mais il est maintenant à coté de moi.

Ce comité regroupe des représentants des quatre formations politiques. Je fais partie du comité depuis cinq ans, en tant que député, et depuis neuf ans, si on considère que j'étais adjoint auparavant. Je peux vous dire que le travail d'équipe y est assez formidable, mais qu'on ne retrouve pas cela ailleurs, malheureusement. Nous pouvons avoir des dissensions politiques, ce n'est pas un problème. Cependant, quand nous abordons des sujets essentiels comme l'avenir des pêches, nous sommes unanimes, qu'il s'agisse des ports pour petits bateaux, de l'industrie du homard ou de l'industrie en général. Notre groupe travaille très bien en collégialité. D'ailleurs, nous sommes même capables de fêter ensemble.

La première question que j'aimerais vous poser porte sur l'assurance-chômage. Je représente la circonscription Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, et ce qui m'a amené à faire de la politique au niveau fédéral, c'est le dossier de l'assurance-chômage. Je continue à parler d'assurance-chômage parce qu'en utilisant le terme « assurance-emploi », on laisse de côté la réalité du chômage saisonnier, à mon avis. Or, le chômage saisonnier touche beaucoup nos communautés. Quand ils ne peuvent pas recevoir d'assurance-chômage, les gens sont obligés de quitter leur lieu d'origine, qu'ils aiment beaucoup. Je sais que les membres du comité sont d'accord avec moi, mais j'aimerais ajouter que l'argent consacré à l'assurance-chômage revient dans la communauté. Il y est investi. Les gens qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage dépensent cet argent dans les dépanneurs, les épicerie ou ailleurs. C'est pourquoi, à mon avis, cet argent est très bien investi. En attendant le plein emploi, que ce soit dans le domaine de l'éolien ou dans d'autres domaines, je pense qu'il est impératif de conserver l'assurance-chômage.

Pour ma part, je dois travailler au fameux dossier du phoque, mais comme l'a souligné Lawrence, il faut se pencher aussi sur des dossiers à l'échelle internationale, par exemple celui des subventions considérées interdites par des pays comme la Nouvelle-Zélande, en particulier, ou même les États-Unis. Ces pays finissent par perdre tout sens commun. Dire que les fonds servant à remettre des quais en état ou à administrer un programme de soutien à l'emploi sont des subventions interdites n'a pas de sens. Il faut que le gouvernement appuie des communautés comme les nôtres, notamment par l'entremise de tels programmes.

J'aimerais mieux comprendre votre proposition. Je sais qu'il y a eu des questions sur l'assurance-chômage. D'après ce que je comprends, l'argument est le suivant: compte tenu du fait que les revenus de 2008 sont considérés comme des revenus de 2009, 2010 et 2011, il serait possible de rendre admissibles les gens qui, autrement, ne le seraient pas en 2009, 2010 ou 2011 parce qu'ils auraient moins de revenus. Est-ce exact?

•(1330)

[Traduction]

M. Donald Johnston: Même les travailleurs d'usine, comme vous l'avez signalé, seraient également visés. Nous ne pouvons pas vraiment pas parler en leur nom, mais s'ils avaient accumulé peu d'heures de travail dans les usines, il se pourrait fort bien qu'ils ne soient pas admissibles aux prestations. Mais en 2008, comme Bobby l'a signalé, nombre de pêcheurs ont eu beaucoup de problèmes. Ce n'était pas comme dans le bon vieux temps, où nous pouvions pêcher les poissons de fond, et lorsque les prises de homard n'étaient pas très bonnes, vous pouviez aller pêcher le poisson de fond. En fait, ici sur la côte Sud, il y a la pêche au homard, la pêche au hareng et dans ce dernier cas, ce n'est pas vraiment pratique. Nous dépendons donc du homard.

Il semblerait qu'à certains endroits on a de bonnes prises. Mais dans notre zone, nous n'avons pas plus de 10 000 livres, parfois même moins. Il est donc difficile de respecter les paramètres du programme d'assurance-emploi, et compte tenu de la récession, si nous pouvions avoir un report de trois ans et utiliser les données et revenus de 2008, tout irait bien et même les travailleurs d'usine pourraient fonctionner de cette façon et obtenir des prestations d'assurance-emploi même si au cours des trois prochaines années le nombre d'heures accumulées n'est pas tout à fait suffisant. De cette façon ça permettrait d'alléger les inquiétudes des collectivités. Je vous en parle simplement parce que c'est une grande préoccupation.

[Français]

M. Raynald Blais: Monsieur Jim Jenkins.

[Traduction]

M. Jim Jenkins: Mais il y a un autre aspect à l'assurance-emploi. Ce programme assure une base financière à nos pêcheurs en leur permettant de continuer à pêcher, mais vous avez également abordé un facteur très important, c'est-à-dire que cela permettrait de préserver les collectivités, de maintenir l'union communautaire. Le programme d'assurance-emploi fait partie de tout cela. Ce n'est pas seulement l'argent, il y a d'autres aspects. Je suis très heureux de vous entendre dire que vous saviez que c'est important et que vous voulez que les pêcheurs de vos collectivités tirent parti des efforts que vous déployez.

Et ce n'est pas tout! Si les gouvernements décidaient d'autoriser les intervenants du secteur de la pêche à utiliser les revenus de 2008 pour les années 2009, 2010 et 2011, les pêcheurs auraient le temps de se concentrer pour survivre à la crise dans le secteur de pêche. Ils pourraient collaborer avec les transformateurs pour se pencher sur la qualité du produit. Ils pourraient se pencher sur divers autres types de programmes.

Ce représentant de Terre-Neuve tout à l'heure, lorsqu'il parlait de viviers... je crois que vous l'avez mentionné plus tôt. De toute façon, c'est une question importante. Nous pouvons y entreposer le homard, par exemple, au printemps, au mois de mai, sans problème. Cependant, venu le mois de juin, l'entreposage des homards devient un problème de taille; il y a alors beaucoup de pertes. J'ai fait mes études en biologie marine, et j'ai été gestionnaire des pêches au ministère des Pêches et des Océans pendant 33 ans. Ce genre de problèmes dont vous parlez — l'entreposage, la manutention, la qualité du homard — sont très importants pour la qualité du produit livré.

J'aimerais faire un dernier commentaire. Mon ami des îles de la Madeleine a dit qu'il travaillait très fort au dossier de la chasse aux phoques et la promotion de cette chasse et sur des choses du genre.

Nous avons une situation semblable ici dans le secteur du homard. Les homards et leur exploitation sont surveillés de très près par un membre de ces groupes de défense des animaux, et ils veulent que la pêche du homard soit bien gérée, qu'elle soit durable, et ils désirent que les homards soient bien traités et j'en passe. C'est un autre problème auquel nous serons confrontés dans quelques années. Nous voudrions collaborer avec les deux paliers de gouvernement pour étudier les dossiers et éviter que cela ne devienne un problème. Nous voulons que cela devienne un avantage pour le secteur de la pêche au homard.

•(1335)

Le président: Merci, monsieur Jenkins

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NP): Merci, monsieur le président.

Encore une fois, messieurs, merci d'être venus nous rencontrer.

Bobby, chaque fois que je vous ai entendu parler votre message était direct et clair. Je tiens à vous en remercier.

Dans son rapport, le CCRH a formulé une recommandation à l'égard du rachat. Je vais vous la lire pour que vous me disiez ce que vous en pensez:

Le CCRH est en faveur des options qui impliquent l'auto-rationalisation. Le CCRH conclut qu'un rachat de permis financé par le gouvernement ne représente pas un moyen efficace pour régler le problème de surcapacité dans la pêche au homard. Si l'on décide d'opter pour le rachat, il faudra alors prévoir d'autres mécanismes pour empêcher l'accroissement de l'effort de pêche à la suite du rachat.

Bobby, vous avez parlé de 200 000 \$. Je suppose que c'était pour le permis. Ai-je raison?

M. Bobby Jenkins: C'est exact, Peter. Ce serait pour le rachat du permis.

M. Peter Stoffer: C'est bien, parce qu'après tout, il y a aussi le bateau et Pierre, l'homme de pont. Votre homme de pont est quelqu'un qui vous aide, dans bien des cas, et j'aimerais savoir ce qu'il adviendra de lui ou d'elle dans ces circonstances. Que pensez-vous de cette recommandation du CCRH? D'après vous, que devrait être un rachat? Avez-vous eu l'occasion de lire le rapport du CCRH lorsqu'il a été rendu public?

M. Bobby Jenkins: Non, je n'ai pas lu leurs commentaires sur le rachat. Nous ne sommes pas nécessairement du même avis que le CCRH, mais je crois que tout compte fait, Peter, avant qu'on ne procède au rachat des permis, bon nombre d'intervenants devront s'entendre pour décider comment on doit procéder. Nous n'en sommes toujours qu'aux étapes préliminaires. Comme je le signalais à Lawrence un peu plus tôt, nous n'avons pas encore l'argent pour faire quoi que ce soit.

Dans la zone 25, à l'extrémité ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, ils ont racheté 10 ou 12 permis. Je crois qu'ils ont réglé nombre de petits problèmes. Je crois que nous pouvons répéter certaines des choses qu'ils ont faites; d'autres choses ne pourraient pas s'appliquer dans ma zone. Donc, tout est encore à l'étape préliminaire.

M. Peter Stoffer: Ce rachat de permis, vise-t-il à s'assurer que le permis n'est plus jamais utilisé? Ou s'agit-il simplement de retenir plus ou moins le permis jusqu'à ce que des générations futures de la communauté veulent s'en servir?

M. Bobby Jenkins: Nos pêcheurs, lorsqu'ils se sont réunis à l'automne 2007, ont indiqué très clairement que ces permis devaient être retirés de façon permanente: retirés complètement du système, qu'il ne reste plus... Ils disparaissent tout simplement.

M. Peter Stoffer: Merci. Je pense que c'est la meilleure façon de faire les choses, si en fait il y a rachat.

M. Bobby Jenkins: C'est la seule façon dont nous voulons faire les choses.

M. Peter Stoffer: C'est bien. Et comme vous le savez, il y a un bon moment en Nouvelle-Écosse, on s'inquiétait beaucoup des accords de fiducie et je crois que l'ancien ministre des Pêches avait parlé d'un plan de six à sept ans visant leur élimination progressive. À votre connaissance, combien y a-t-il d'ententes de fiducie à l'Île-du-Prince-Édouard, s'il y en a. Que pensez-vous du maintien, dans la mesure du possible, du principe du propriétaire exploitant et de celui de la séparation de la flottille?

M. Bobby Jenkins: Je ne suis au courant que de deux ou trois accords de fiducie. Je n'en ai jamais signés moi-même. J'ai beaucoup de parents qui pêchent, mais aucun d'entre eux n'a conclu de ce genre d'accord.

Je ne suis pas tout à fait certain, Peter, de la façon dont je devrais répondre à votre question. Certains de ceux qui ont signé de tels accords l'ont fait parce qu'ils voulaient continuer à pêcher...

M. Peter Stoffer: Je n'accuse personne d'avoir fait quelque chose de mal. Si c'est une question de survie et de gagne-pain...

M. Bobby Jenkins: Bien, je crois que ce sont dans certains cas les motifs qui ont inspiré les pêcheurs; c'était une question de survie et c'était la seule chose qu'ils pouvaient faire pour continuer à pêcher à l'époque.

• (1340)

M. Peter Stoffer: Je me suis toujours inquiété de la concentration de la ressource chez un nombre toujours plus limité d'intervenants.

M. Bobby Jenkins: Oui. À titre de pêcheur faisant partie du noyau, je n'aime pas vraiment ce genre de choses. Je ne veux pas que des entreprises contrôlent un certain nombre de permis et décident de ce qui doit être fait. Je n'appuie pas cette façon de faire les choses, et je pense que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont du même avis que moi.

M. Peter Stoffer: Jim?

M. Jim Jenkins: Oui, Peter. Je vous remercie de cette question.

J'aimerais revenir à la question du rachat de permis et au rapport du CCRH.

J'ai lu à plusieurs reprises les rapports de 1995 et de 2007. Je ne suis pas du même avis que le CCRH dans son rapport de 2007 car il semble indiquer qu'il devrait y avoir un programme d'auto-rationalisation parce qu'il ne voit pas les avantages qu'assurerait un programme de rachat de permis.

Je pense qu'il faudrait penser à ce qui s'est passé entre 1975 et 1978. La province de l'Île-du-Prince-Édouard, dans le cadre d'un plan de développement global, et le gouvernement fédéral ont racheté 186 permis à l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne crois pas qu'un seul pêcheur dans cette salle ou à l'Île-du-Prince-Édouard dirait qu'il s'agissait là d'une mauvaise décision. Cela a été une très bonne décision. Cela a eu un impact positif sur l'industrie. En effet, cela a permis à certains intervenants de quitter le secteur. Ils ont fait des sous en vendant leur entreprise de pêche et ils ont été en mesure de trouver un autre emploi et de poursuivre leur vie.

Je crois que le problème avec le CCRH c'est qu'il devrait essayer de se mettre à la place des pêcheurs et essayer d'imaginer les problèmes auxquels ces derniers sont confrontés aujourd'hui, la vraie crise financière. Je crois que vous constaterez qu'un programme de rachat — et dans le cas qui nous occupe, un programme de rachat à

coûts partagés, entre les pêcheurs et le gouvernement — comporte plusieurs aspects positifs.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos invités. Je vous remercie de vos témoignages. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui dans la circonscription de M. MacAuley. Lawrence, je peux constater que la foule vous suit. Je suis très heureux de voir tout le monde. La vraie vie, c'est les petites collectivités rurales.

J'aimerais simplement faire un ou deux petits commentaires. Je suis heureux que M. MacAuley ait mentionné le cycle de Doha, parce que d'après les discussions auxquelles j'ai participé, ce cycle se déroule depuis 2001; il y a donc une bonne raison pour laquelle il se déroule toujours en 2009, et c'est qu'on n'a toujours pas pu s'entendre. Tout cela est attribuable à nombre de raisons que nous avons déjà mentionnées: l'importance de notre programme de ports pour petits bateaux, tout comme celle du système d'assurance-emploi, et ce pour toutes les régions du pays. Je crois que ce qui va se produire c'est que... Tout comme notre ministre, je suis convaincu qu'on n'appuierait pas une entente qui mettrait en péril ce genre de programmes. Je crois qu'on peut être rassuré un tout petit peu à cet égard.

J'aimerais poser une question sur la conservation et la protection, Bobby, dont vous avez parlé. Dans le rapport de 2007 du CCRH, on mentionne, à la section 7,2, l'autosurveillance et certains des problèmes qui touchent la gestion du stock. Lorsque nous avons visité les îles de la Madeleine, nous avons parlé de la question. Certains des témoins nous ont dit que le gouvernement pouvait jouer un rôle à cet égard, mais ils ont également signalé que les pêcheurs mettent la main à la pâte, qu'il existe des efforts visant à lutter contre la braconnage — il y a un numéro sans frais, et les pêcheurs visitent les écoles pour enseigner aux jeunes l'importance de l'industrie et les mécanismes qui la caractérisent.

On signale dans le rapport du CCRH que certains pêcheurs déploient jusqu'à 50 p. 100 de plus de casiers que la limite permise. Ainsi, en plus de votre suggestion à l'égard de la création d'un bassin d'agents des pêches réservistes et ce genre de choses, puisqu'on veut avoir une approche globale, que pourrions-nous faire d'autre pour permettre à l'industrie de jouer un rôle, si le gouvernement et l'industrie pouvaient s'entendre pour assurer la réglementation de l'industrie? Quelles suggestions feriez-vous?

M. Bobby Jenkins: L'année dernière, après notre assemblée annuelle, un groupe de nos pêcheurs de Southern Kings et Queens ont décidé de former un petit comité. Formé d'une douzaine de représentants des divers ports, le comité s'est réuni toutes les deux semaines pendant la saison de la pêche du homard, pour parler de ce qui se passait. Il s'est donné pour rôle de tâcher de signaler les activités illégales, dans la mesure du possible, lorsqu'il était informé de telles activités.

Ces pêcheurs ont fait cela tout à fait bénévolement. La participation des gouvernements aurait pu aider ces jeunes pêcheurs qui commençaient dans le métier et qui voulaient contribuer à la conservation et à la protection des ressources. Ils ont agi de leur propre initiative, sans la moindre aide du gouvernement. Ces pêcheurs sont motivés et ils pourraient en faire bien plus si le MPO leur donnait un coup de main de différentes façons.

• (1345)

M. Mike Allen: Nous aimerions un jour obtenir la certification de nos produits et vous avez raison de dire que cela sera important à long terme. Croyez-vous qu'il est important de s'attaquer à ce genre de problème pour obtenir la certification?

M. Bobby Jenkins: Oui, je le pense.

M. Mike Allen: Très bien. Vous avez parlé brièvement du rachat de permis de pêche, et j'aimerais en savoir plus long. Quel est l'âge des pêcheurs dans votre secteur et comment pourrait-on attirer les jeunes vers la pêche? Certains témoins nous ont dit que le rendement augmenterait si on pouvait rationaliser quelque peu le secteur. Avez-vous d'autres idées qui inciteraient les jeunes à s'intéresser de nouveau à la pêche?

M. Donald Johnston: Pour ce qui est du rachat des permis de pêche, j'ai toujours dit qu'il fallait racheter tout d'abord le permis des pêcheurs plus âgés. Une forte proportion d'entre eux, plus de 50 p. 100, seraient prêts à vendre leur permis.

Leur permis serait racheté en premier et ils n'auraient pas besoin de se trouver un autre emploi, ce qui est un de nos principaux soucis car nous n'avons jamais eu grand chose à offrir aux jeunes. Je sais que l'association a fait certaines choses, mais personnellement nous pensions que les jeunes feraient ce qu'ils pourraient. C'est un marché libre, mais il faut avoir de la formation et autre chose. Moi, la première fois que j'ai piloté un bateau c'est lorsque j'ai acheté le mien, il y a 28 ans.

Mais pour revenir au rapport du CCRH, nous ne comprenons pas comment il a pu dire que la réduction du nombre de flottilles serait défavorable pour le secteur de la pêche. Je n'arrive pas à comprendre comment on a pu dire une chose pareille. C'est au contraire la meilleure chose qui puisse arriver, et cela a été prouvé dans le passé. Tous les pêcheurs le savent.

Nous voulons qu'on rachète d'abord le permis des pêcheurs âgés, pour qu'ils n'aient pas besoin de prendre l'emploi de quelqu'un d'autre après. Il y a beaucoup de pêcheurs dans ce groupe d'âge; je crois qu'il y en a plus d'une soixantaine qui seraient prêts à vendre leur permis.

M. Bobby Jenkins: Absolument.

M. Mike Allen: Bobby, vous avez mentionné un rapport intitulé « Planifier l'avenir ». Vous en avez évoqué certaines suggestions, mais pourriez-vous nous en dire un peu plus long sur les mesures que notre comité devrait étudier de plus près?

M. Bobby Jenkins: Nous avons mentionné tout le régime de rachat de permis et les mesures de conservation et de protection décrites dans le rapport « Planifier l'avenir ». Il faudrait que je me reporte à certaines notes de ce rapport. Cela remonte à 2007 — il y a environ deux ans qu'il a été publié —, Mike. Tous les sujets dont nous avons discutés avec nos pêcheurs à l'occasion de deux grandes assemblées venaient de ce rapport. En fait, tout reposait sur un programme de rachat de permis.

M. Donald Johnston: Je pourrais dire quelques mots sur l'aspect conservation du rachat de permis. Si 65 flottilles cessent de pêcher, cela aura un effet sur l'environnement. Chaque bateau consomme de 20 à 30 gallons de carburant par jour; et en plus, il y aura moins de carburant rejeté dans l'eau. Au sujet des 50 casiers, il y a 402 pêcheurs dans notre secteur ici même; ils vont tout de suite gagner au moins une heure par jour. Cela représente trois ou quatre gallons de carburant de moins pour chaque bateau, chaque jour pendant 50 jours; et comme ces pêcheurs auront besoin de moins d'appâts, cela va aider les pêcheurs de gaspareaux.

Cela aurait donc aussi un effet important sur l'environnement: le carburant d'abord, et la réduction du tiers ou du quart des besoins en appâts. Cela aurait aussi un effet appréciable sur la pêche du gaspareau, qui est en décroissance. Nous utilisons beaucoup de gaspareaux pour nos appâts et cela permettrait de protéger les stocks de cette espèce.

Cela favoriserait beaucoup d'économies. Quant aux revenus des pêcheurs, comme nous avons tous 300 casiers à l'heure actuelle, si on en mettait 50 de moins à l'eau, on aurait 50 casiers de rechange, ce qui représente des économies.

Il y aurait donc des avantages appréciables si on réduisait le nombre de casiers de 50 et si on rachetait 65 permis de pêche.

• (1350)

M. Bobby Jenkins: Par ailleurs, nos pêcheurs nous ont dit sans équivoque que la province ou le gouvernement fédéral devait leur offrir quelque chose avant qu'ils renoncent à 50 casiers. Ils l'ont dit de façon catégorique.

M. Donald Johnston: Nous avons été complètement déconcertés de voir que notre rapport a été mis sur une tablette. Nous l'avions préparé de notre propre chef, sans qu'on nous l'ait demandé, mais en constante collaboration avec les intervenants du secteur. Quand le MPO l'a reçu, il a mis notre proposition sur une tablette. Je n'arrivais pas à le croire.

M. Mike Allen: Ces renseignements sont très utiles. Merci.

Ma dernière question porte sur l'accès au crédit. Des gens nous ont dit qu'ils avaient atteint leurs limites de crédit. M. Calkins a suggéré d'inviter les institutions financières à une réunion pour parler de ce problème.

Comment les banques réagissent-elles? Il n'y a pas beaucoup de pêcheurs dans ma circonscription, mais j'ai beaucoup de travailleurs forestiers et d'agriculteurs. Je sais comment les banques réagissent dans leur cas. Lorsqu'elles leur consentent un prêt, elles exigent un taux d'intérêt supérieur de trois ou quatre points au taux préférentiel et elles ont augmenté le profil de risque. C'est très difficile. Quelle est la réaction des banques dans votre cas?

J'aimerais aussi savoir quels genres de mesures financières pourraient vous aider, sur le plan du crédit?

M. Bobby Jenkins: Je suis content que vous souleviez la question. Voilà quelques années, quand nous obtenions 5,25 \$ et 6,25 \$ pour nos homards, nous avions déjà des problèmes... Ce que notre association, la PEIFA a fait à l'époque, et beaucoup de gens ont travaillé fort pour cela, c'est de demander à la province de nous consentir des prêts à 4 p. 100 pour nos pêcheurs qui étaient en difficulté dans les zones 25 et 26A. Notre demande a été finalement acceptée et cela a beaucoup aidé. Beaucoup de pêcheurs m'ont dit que la seule chose qui les avaient sauvés, c'était de pouvoir consolider leurs dettes et obtenir un prêt à un taux d'intérêt de 4 p. 100.

Dans bien des cas, les employés de banques ou de caisses populaires ont dit à nos pêcheurs de s'adresser à la régie du crédit de l'Île-du-Prince-Édouard parce qu'ils avaient de meilleures chances d'obtenir un prêt de cet organisme. Et c'est ce que beaucoup d'entre eux ont fait.

Cela dit, ce programme n'existe plus, mais un programme semblable géré par le gouvernement fédéral pourrait donner de bons résultats. Les critères ne doivent pas nécessairement être les mêmes. Le programme s'adressait à tous les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse, et même de toute la côte atlantique. Chaque fois que nous lisons un journal ou regardons la télévision, il est fait mention d'un train de mesures pour relancer un secteur ou un autre. La pêche est aussi un secteur victime du ralentissement économique et les pêcheurs aussi ont besoin d'aide.

Je suis vraiment content que vous en ayez parlé, monsieur Allen.

M. Jim Jenkins: Permettez-moi d'ajouter que j'espère que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial vont se pencher ensemble sur le problème et mettre de côté toute partisanerie. Si vous prêtez l'argent au taux préférentiel, vous investirez dans l'avenir et vous aiderez tout particulièrement les pêcheurs qui achètent de nouveaux gréements ou les jeunes pêcheurs qui commencent. Vous aideriez à amener du sang neuf dans le secteur de la pêche.

Je vous demanderais de penser sérieusement à collaborer avec les provinces et peut-être à partager avec elles le coût des intérêts sur ces emprunts. Les jeunes entrepreneurs pourraient obtenir des prêts échelonnés sur 10 ou 15 ans. Dans le secteur de la pêche du homard, les investissements sont énormes et il est impossible de rembourser le montant emprunté en cinq ans. Il s'agit d'investissements de 200 000 \$, 300 000 \$ ou 400 000 \$. Ainsi, si les jeunes pouvaient obtenir un prêt au taux préférentiel — ou encore moins que cela si possible — ils pourraient s'établir. Au fil des ans, ces jeunes pêcheurs pourraient générer des recettes fiscales et cet argent reviendrait au Canada sous la forme de ressources.

M. Mike Allen: Merci, messieurs.

M. Donald Johnston: J'ai parlé aux représentants de deux banques à ce sujet, car je me demandais selon quelles modalités ils ont prêté de l'argent à des pêcheurs ces derniers temps. Dans les deux cas, on m'a dit que la banque prêtait 75 p. 100 de la valeur du bateau. Donc, si vous achetez une flottille et que votre bateau vaut 10 000 \$, vous devrez trouver par vos propres moyens les 192 500 \$ qu'il vous faut. Autrement dit, les banques ne vous aident pas du tout.

De plus, les transformateurs nous aidaient dans le passé en accordant des prêts non enregistrés aux pêcheurs, mais depuis le début de cette crise, ils ont complètement cessé de le faire. On ne peut plus obtenir quoi que ce soit des transformateurs: ni bons de commande, ni argent, ni rien d'autre.

C'est un coup dur pour l'industrie. Je pêche depuis 28 ans et je me souviens de l'époque où mon transformateur allait voir un nouveau capitaine pour lui dire: Donnez à ce pêcheur tout ce qu'il veut, quand il le veut autant qu'il en veut. Les choses ont bien changé depuis. L'automne dernier, j'avais besoin de 200 \$ et il m'a répondu « Je ne peux rien te donner ».

Des voix: Oh, oh!

•(1355)

Le président: Merci beaucoup.

Au nom des membres du comité, je vous remercie tous d'être venus à cette réunion.

Nous ferons une courte pause avant d'entendre le prochain groupe de témoins.

Merci.

•(1355)

(Pause)

•(1405)

Le président: Reprenons nos travaux.

Je remercie M. Bungay de s'être joint à nous cet après-midi.

Un peu de silence, s'il vous plaît, mesdames et messieurs. Monsieur MacAulay, vous voudrez peut-être continuer votre réunion à l'extérieur de la salle pour que la nôtre puisse commencer.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous ne voulez pas que j'obtienne des votes.

Le président: Vous en avez assez déjà, Lawrence.

Monsieur Bungay, je vous remercie encore une fois de vous être joint à nous, après un si court préavis. Vous aurez 10 minutes pour présenter votre exposé et ensuite, les membres du comité pourront vous poser des questions. Leur temps de parole sera minuté et les réponses également. Si vous entendez le son du timbre pendant la réunion — vous l'avez peut-être déjà entendu du reste — c'est le chronomètre.

Monsieur Bungay, à vous.

M. Linus Bungay (gestionnaire des opérations, Ocean Choice PEI inc.): Permettez-moi tout d'abord, monsieur le président, de vous présenter les excuses de M. Sullivan qui devait prendre la parole devant vous aujourd'hui. Malheureusement, le mauvais temps l'en a empêché.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Je m'appelle Linus Bungay et je suis le gestionnaire des opérations pour la compagnie Ocean Choice International à l'Île-du-Prince-Édouard. La direction d'Ocean Choice se réjouit de voir l'intérêt manifesté par votre comité pour certains des problèmes systémiques qui affectent le secteur de la pêche du homard dans le Canada atlantique, et tout particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes heureux aussi de votre volonté d'y trouver des solutions.

Beaucoup de ces problèmes existent depuis longtemps. Toutefois, ils se sont beaucoup aggravés à cause de la crise économique mondiale et parce que le secteur des fruits de mer s'est mondialisé. Le siège social de notre compagnie est à St. John's, Terre-Neuve. Ocean Choice International s'est établi à l'Île-du-Prince-Édouard il y a cinq ans, après avoir acheté les actifs de Polar Foods du gouvernement de la province. Depuis, nous avons investi plus de 11 millions de dollars dans des outils technologiques et d'autres améliorations apportées à nos installations de Souris à la pointe est de la province.

Nous n'avons pas demandé ni reçu de subvention gouvernementale pour cet achat initial ni pour les améliorations apportées par la suite. Nous sommes aujourd'hui le plus important transformateur de homards à l'Île-du-Prince-Édouard et le deuxième employeur privé de la province. Nous versons chaque année 8 à 9 millions de dollars en moyenne en salaires à nos employés et travailleurs de la production. Nos employés sont syndiqués et membres de l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce. Nos employés travaillant à la production ont une convention collective et touchent une paye de vacances et des prestations médicales.

Nous achetons le homard de plus de 300 pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous achetons également celui de pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador, de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Maine. En tout, cela représente, bon an mal an, de 10 à 13 millions de livres.

Nous vendons plus de produits du homard sur les marchés internationaux chaque année que n'importe quel autre transformateur du Canada atlantique. Nous commercialisons nos propres produits et avons des bureaux de vente en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Notre saison de transformation s'étend de mai à février. Nous vendons nos produits à plus de 20 pays, notre plus important marché étant celui des États-Unis. Ajouter à cela l'argent que nous dépensons localement en fournitures, en loyers et en frais de subsistance, pour les plus de 200 travailleurs d'autres provinces et d'autres pays, et vous aurez une idée de notre contribution à l'économie de la ville de Souris, de l'est de l'Île-du-Prince-Édouard et de la province.

Les transformateurs du homard sont les intermédiaires de la chaîne de production et de commercialisation qui commencent par le débarquement du homard par les pêcheurs et se terminent par la vente de produits du homard partout au monde. À l'heure actuelle, le marché des produits du homard est instable et extrêmement sensible au prix. Le transformateur de homard doit composer avec, d'une part, cette réalité du marché mondial et, d'autre part, l'augmentation de ses coûts de production, une baisse des effectifs et la nécessité d'offrir le juste prix aux pêcheurs. Et plus important encore, il faut préserver et maintenir des stocks durables de la ressource. Nous sommes dans une situation critique. Selon un analyste du secteur des fruits de mer: « L'industrie des produits de la mer est sur le point de ressentir beaucoup plus fortement les effets de la crise du crédit ». L'année qui vient s'annonce cruciale pour le secteur du homard dans le Canada atlantique.

Depuis toujours, le pêcheur de homard lève ses 300 casiers six jours par semaine pendant la saison de pêche. Il pêche autant de homards de taille légale que possible et les vend au quai de son port d'attache au meilleur prix possible à l'un des acheteurs de différentes compagnies. Il faut assurer que le homard est toujours d'excellente qualité; il y a des lacunes à cet égard qu'il faut corriger. Nous croyons qu'il faudrait une qualité plus uniforme et qu'il faut instaurer un meilleur système de classement du homard. Si le travail du pêcheur est terminé au moment du débarquement du homard, le travail du transformateur commence.

Environ 75 p. 100 des homards débarqués à l'Île-du-Prince-Édouard sont des homards de conserverie, qui pèsent moins d'une livre. Il n'y a pas d'autres acheteurs que les transformateurs pour ces animaux. Ils sont trop petits pour être vendus vivants à des restaurants. La pêche a toujours reposé sur la prémisse que chaque pêcheur trouvera immédiatement un marché pour toutes ses prises. Cette idée repose à son tour sur la prémisse que les transformateurs achètent tous les poissons pêchés et transforment ce qu'ils ne peuvent pas vendre immédiatement pour se constituer des réserves. Les transformateurs financent ces réserves en se servant de marges de crédit pour acheter la matière première. C'est ce qu'on appelle le préfinancement dans d'autres secteurs d'activité.

Vous savez tous ce qui s'est passé avec les banques et d'autres sources de financement au chapitre du crédit. Il est plus difficile qu'auparavant d'obtenir un prêt et dans bien des cas, la banque refuse de prêter si l'argent doit servir à financer l'inventaire.

• (1410)

Sur son bulletin en ligne quotidien intitulé *Seafood News*, John Sackton affirme qu'il « y a eu un délestage extraordinaire des risques dans le domaine du crédit de la part des banques et des compagnies d'assurances ». Il fait allusion au fait que, récemment, les banques et les sociétés d'assurance se sont montrées réfractaires à accepter les créances en garantie contre les risques. Cela met une pression énorme sur le transformateur pour conclure des ventes rapides, car les compagnies essaient de recueillir des revenus

suffisants pour couvrir leurs dépenses. Ça exerce également une pression à la baisse sur la quantité de homards achetés par le transformateur et sur les prix qu'il paie pour ces homards.

Notre secteur doit être viable pour mettre en place plus d'innovation technique. Ocean Choice a investi dans des techniques de transformation à haute pression. Le homard est soumis à cette pression qui permet de le décortiquer sans en abîmer la chair. Certaines compagnies ont l'expertise nécessaire pour fabriquer des appareils capables d'aller encore plus loin dans le domaine des procédés de transformation à haute pression: ces machines cassent la pince et en retirent la chair en une seule opération. La mise au point du prototype pour ce nouveau procédé coûterait des centaines de milliers de dollars. C'est un investissement énorme pour une seule compagnie de transformation qui devrait assumer tous les coûts. Les autres pourraient par la suite bénéficier de cet investissement.

La question des ressources humaines est également capitale: l'exode rural entraîne une pénurie de travailleurs plus âgés et beaucoup de jeunes plus instruits que la génération précédente sont peu désireux de remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite. Chaque année, nous faisons venir plus de 200 travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador, des autres provinces de l'Atlantique et de la Russie, de la Chine et cette année de la Thaïlande également. Et malgré cela, nous avons encore du mal à trouver toute la main-d'oeuvre nécessaire.

Il faut investir dans la recherche et développement pour mettre au point de nouveaux produits correspondant aux nouvelles exigences des consommateurs et utiliser toutes les parties du homard. Nous apprécions l'investissement des gouvernements dans la commercialisation du homard du Canada atlantique. C'est un début, mais ce n'est pas la solution à tous nos problèmes systémiques.

Le homard a toujours été perçu comme un luxe, un aliment discrétionnaire, et son prix était fixé en conséquence. Or, le marché des aliments facultatifs a été durement frappé, surtout aux États-Unis, où beaucoup de restaurants ont retiré le homard de leurs menus et beaucoup de chaînes de restauration ont fermé leur porte ou annoncent des repas complets pour moins de 10 \$.

En fait, il y a plusieurs créneaux sur le marché du homard. Nous devons être en mesure de tous les desservir à l'aide de produits à valeur ajoutée, à partir de McDonald jusqu'aux restaurants chics, en passant par des mets gastronomiques vendus dans les supermarchés. Il y aurait un marché énorme pour un repas de homard qui coûterait moins de 10 \$ — si jamais quelqu'un trouvait le moyen d'en offrir à ce prix tout en faisant des bénéfices.

Nous avons besoin d'une ressource durable pour avoir une pêche soutenable qui permettra aux pêcheurs et aux ouvriers de notre usine de transformation de gagner leur vie et pour préserver une société côtière composée de villages prospères. Nous croyons que c'est possible et que nous pouvons avoir une industrie rentable et prospère.

Mais pour y arriver, il faut repenser tout le secteur. Nous devons améliorer la qualité et toujours respecter nos normes de qualité. Il faut plus d'innovation, plus de recherches et plus de recherche-développement. Il faut évaluer la viabilité de saisons de pêche plus longues et d'une diminution du nombre de pêcheurs; ces pêcheurs moins nombreux pourraient mieux gagner leur vie en levant plus de casiers. Nous devrions viser à ce que la pêche emploie moins de gens, mais que ceux-ci gagnent mieux leur vie. Pour être durable, une industrie doit aussi être rentable. À l'heure actuelle, il y a trop d'entreprises sous-financées.

Voilà quelques aspects auxquels nous, chez Ocean Choice, avons commencé à réfléchir. Je répondrai volontiers à vos questions.

• (1415)

Le président: Merci, monsieur Bungay.

Monsieur Byrne.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Andrews.

Monsieur Bungay, avec une si grosse entreprise vous avez évidemment beaucoup d'intérêts en jeu et vous avez une position dominante sur le marché à l'Île-du-Prince-Édouard. Voici ma question. Vous n'achetez plus auprès des pêcheurs individuels et faites affaire strictement avec des négociants. Est-ce exact?

Vous avez parlé de la nécessité de réduire les coûts. Comment peut-on réduire ces coûts lorsqu'on fait affaire avec un intermédiaire et pourquoi ne traitez-vous pas directement avec les pêcheurs pour éliminer ce coût?

M. Linus Bungay: Si vous regardez notre modèle d'activité, vous constaterez que depuis trois à cinq ans, nous avons réduit la quantité de homards que nous achetons à chaque point de vente. Au fil des ans, nos achats ont probablement diminué de plus de moitié. Par conséquent, nos coûts sont plus du double de ce que nous aurions normalement payé.

Il nous revient moins cher de recourir à un intermédiaire expérimenté pour faire ce travail; nous n'intervenons pas dans ce processus, puisque de toute façon nous n'achetons plus en très grande quantité souvent. Nous achetons habituellement les prises de deux ou trois jours des pêcheurs, ou des demi-prises. Notre volume d'achat ayant diminué, nous nous concentrons sur nos coûts par unité.

L'hon. Gerry Byrne: Croyez-vous que ce soit avantageux pour les pêcheurs? Parce qu'il y a eu une forte concentration du secteur de la transformation à l'Île-du-Prince-Édouard.

Or, une plus grande concentration des activités de transformation pourrait modifier sensiblement les conditions du marché en faveur des gros acheteurs. Qu'en pensez-vous?

M. Linus Bungay: Je ne crois pas que les conditions du marché aient été le moindrement faussées, à l'avantage des grandes entreprises. Dans ce secteur, il y a un très grand nombre de petites entreprises qui, elles, peuvent fonctionner avec l'argent comptant. Mais elles doivent écouler leur stock, ce qui affecte mon entreprise qui est plus grosse.

Est-ce que je peux tirer un profit maximal du homard à un moment donné? Non. Et c'est parce que d'autres petits transformateurs, qui n'ont pas d'argent et pas de sources de financement, doivent vendre leurs produits rapidement parce qu'elles ont besoin d'argent pour acheter le homard la semaine prochaine et la semaine suivante.

L'hon. Gerry Byrne: Je vais un peu plus loin avec mes questions.

Vous avez parlé de recherche et de développement, ainsi que de la nécessité d'avoir de nouveaux produits. Il y a de mauvaises nouvelles. Ocean Choice International avait un partenariat avec un organisme appelé Centre canadien d'innovation des pêches, mais cet organisme vient de perdre son financement. Il s'agit du principal partenaire au groupe de courtage en matière de recherche et de développement, à part le Marine Institute.

Quelle répercussion, le cas échéant, la fermeture du Centre canadien d'innovation des pêches aura-t-elle sur votre capacité à extraire une plus grande valeur du marché du homard?

M. Linus Bungay: Les répercussions seront importantes. Non seulement le centre participe à la recherche et au développement de nouveaux produits, mais il a été la force derrière la table ronde du homard atlantique. Il l'a présidé. Il a réuni toute l'information, et a joué un rôle important pour ce qui est de rendre les opérations du homard au Canada atlantique plus ouvertes et plus transparentes. Toutes les fois que nous avons demandé de gérer des projets — si nous avons des prises disponibles à cette fin — j'ai trouvé que leur travail a été excellent. Et le centre nous a également aidé à développer de nouveaux produits.

• (1420)

L'hon. Gerry Byrne: Alors votre entreprise a dans les faits contribué financièrement au travail du CCIP.

Je vais partager mon temps, parce que mon collègue a une question importante sur les stocks, mais laissez-moi d'abord vous poser une question. Êtes-vous en train de dire au comité que l'organisme qui a en fait contribué à la création de la table ronde de l'Atlantique qui est en cours et qui est si importante pour l'avenir de l'industrie du homard, que cet organisme est en train de perdre son financement du gouvernement?

M. Linus Bungay: Même durant cette période déterminante, nous perdons cet organisme. Il s'agit d'un organisme d'importance. Le moment n'aurait pu être plus mal choisi. Il faudrait me démontrer comment le moment aurait pu être plus mal choisi.

L'hon. Gerry Byrne: Je vais céder la parole à mon collègue.

M. Scott Andrews: Je vous remercie de votre présence.

Nous avons entendu beaucoup de discussions ce matin, et tout au long de notre voyage, sur les stocks actuels. J'ai trois questions.

Pouvez-vous nous donner une idée, selon votre situation particulière, de vos stocks actuels, en livres, non pas en dollars, et de la quantité qui serait normale pour vous à ce moment de l'année, afin que nous puissions mettre les choses en perspective? Vous gardez évidemment un inventaire. Quel serait votre inventaire normal à ce temps-ci de l'année, et qu'est-il actuellement?

Qui plus est, quelle répercussion cet inventaire aura-t-il sur le début de la saison du homard? Comment comptez-vous composer avec cette situation?

M. Linus Bungay: Je vous dirais que, selon notre perspective, les inventaires sont légèrement supérieurs aux autres années. Notre plus grande préoccupation est de savoir où nous allons vendre nos produits en 2009. Si l'un de nous — et nous sommes tous dans le même bateau — a des produits en inventaire, ces inventaires pourraient avoir des répercussions importantes sur les prix du marché au 1^{er} mai.

Nous allons viser le marché européen, qui achète traditionnellement des quantités importantes de homard de conserverie, les homards de petite taille qui pèsent moins d'une livre. Il s'agit du produit de homard qui peut être traité en plus grand volume par les usines de transformation. Dans la plupart des cas, il s'agit réellement d'une période de deux semaines pendant laquelle la majorité des homards sont pêchés. Il s'agit en fait de la seule façon pour les transformateurs de manipuler ce produit et d'en assurer la transformation sécuritaire à leurs installations.

Le prix sera touché de façon importante. Je vous dirais, en me fondant simplement sur les inventaires qu'il reste de 2008, que le prix chutera de 20 à 25 p. 100 pour la saison de 2009.

M. Scott Andrews: Vous venez cependant de dire que votre inventaire est actuellement au même niveau que l'année dernière.

M. Linus Bungay: J'ai dit qu'il était légèrement plus élevé, mais vous devez aussi penser au fait que je ne suis pas le seul transformateur. Ensemble, peu importe qui détient l'inventaire, que ce moi ou quelqu'un d'autre, il faut que cet inventaire passe par les mêmes marchés.

M. Scott Andrews: Lorsque vous dites légèrement plus élevé, s'agit-il de 20 p. 100 ou de 10 p. 100 plus élevé que la normale?

M. Linus Bungay: Nous sommes une entreprise privée, et je ne veux pas vraiment divulguer ce genre d'information. Je ne crois pas que ce soit sain pour les marchés de divulguer ce genre d'information. Nous avons déjà eu cette année un incident lié à la divulgation d'information, et la semaine suivante, à Ocean Choice on ne pouvait pas composer avec les appels téléphoniques de gens qui nous demandaient si l'industrie du homard procédait à une vente au rabais. Ce n'est pas vraiment bon pour nous de parler du genre de pression exercée sur les marchés, parce qu'une fois que l'information est rendue publique, les prix chutent.

M. Scott Andrews: Depuis l'automne, avez-vous réussi à vous débarrasser de l'inventaire? Est-ce un problème? Combien d'efforts avez-vous déployés à cette fin cet hiver?

M. Linus Bungay: Nous déployons des efforts importants pour vendre tous les inventaires. L'inventaire de l'automne et celui du printemps sont deux types d'inventaires différents. L'inventaire de l'automne vise habituellement les homards de taille marchande destinés principalement aux marchés américains des queues et de la chair de homard, tandis qu'au printemps, il s'agit davantage de homards entiers cuits ou non cuits et de sacs à homard congelés. Il s'agit d'un marché différent. Je dirais que très peu de transformateurs ont encore des produits de l'automne.

• (1425)

L'hon. Gerry Byrne: Nous sommes en crise, et de toute évidence des efforts en recherche et développement ne vont pas nécessairement régler le problème pour la saison 2009. Mais pour ce qui est de la gamme de produits, que se passe-t-il? Que va-t-il se passer, selon vous, au printemps de 2009 dans l'industrie de l'Atlantique? Vous êtes le plus important intervenant, relativement parlant, à l'exception de Clearwater, qui vient d'annoncer une réduction de valeur de 102 millions de dollars. À quoi pouvons-nous nous attendre?

M. Linus Bungay: La situation est très volatile. Il est très difficile de savoir exactement ce qui va arriver. Je repense au prix du homard en Nouvelle-Écosse au mois de décembre. La plupart de nos consommateurs obtenaient des prix de 3,25 \$ et il s'agissait d'une bonne valeur, d'un bon achat, et la plupart des gens pouvaient se permettre d'acheter du homard. Ils préféreraient donc opter pour les

avantages pour la santé au lieu d'acheter des produits de viande de qualité inférieure.

Si nous optons pour des produits de haute qualité à valeur ajoutée à un prix que les pêcheurs pourront accepter, le prix sera beaucoup plus élevé, mais le marché sera limité. On ne peut que viser les clients haut de gamme, par exemple, ce marché est, à mon avis, en baisse aux États-Unis d'environ 25 à 30 p. 100. En janvier et février, je vous dirais que la baisse a été d'environ 50 p. 100. Je vous dirais qu'au printemps, il y aura une réduction de 25 à 30 p. 100 de ce genre de clientèle.

Il faut donc se demander si nous allons commercialiser le produit de façon à en vendre de plus grand volumes dans des marchés précis, ou en le commercialisant comme un produit à valeur ajoutée. Je dirais qu'au printemps, compte tenu de ce qui est arrivé hors saison au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, nous allons tenter d'opter pour le volume — surtout si on pense aux inventaires de 2008.

Le président: Monsieur Lévesque.

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Si je comprends bien, Ocean Choice est un très grand joueur sur le marché. Est-il le plus grand ou le deuxième en importance?

[Traduction]

M. Linus Bungay: Oui, je pense qu'on peut dire cela.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Ce matin, des témoins nous ont parlé des décisions du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Jusqu'à quel point avez-vous une emprise sur les décisions du gouvernement? Apparemment, il y aurait des coûts liés à la protection des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette emprise pourrait-elle empêcher le gouvernement d'ici de faire des démarches?

[Traduction]

M. Linus Bungay: Je n'ai pas plus d'influence auprès des gouvernements provinciaux que je n'en ai auprès de ce comité. Je n'ai aucune incidence sur les décisions du gouvernement provincial.

Je voudrais féliciter le gouvernement pour avoir créé une table ronde sur le homard de l'Île-du-Prince-Édouard étudiant les questions particulières à la province. Je voudrais féliciter les pêcheurs et les autres transformateurs pour avoir travaillé assidûment dans le but de trouver les réponses que ce comité tente d'obtenir, en tenant compte de la perspective des intervenants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Toutes les parties intéressées ont participé à la table ronde. Les ministres Campbell et LeClair ont travaillé aussi fort que possible. Les pêcheurs qui siègent à ce comité ont travaillé d'arrache-pied, tout comme les transformateurs. Nous tentons d'oeuvrer à des questions communes qui profiteront à l'industrie, pas seulement à Ocean Choice ou à toute autre compagnie. Nous n'avons pas d'influence sur qui que ce soit.

•(1430)

[Français]

M. Yvon Lévesque: Vous avez dit employer des gens pour qu'ils servent d'intermédiaires entre les pêcheurs et la compagnie. Compte tenu du prix peu élevé que vous pouvez obtenir à la vente et à la commercialisation de votre produit, ne serait-il pas avantageux pour le pêcheur d'avoir des agents qui ne sont pas des intermédiaires, mais des employés de la compagnie qui font affaire directement avec lui, et ce, sans coûts additionnels pour la compagnie? Cela supprimerait les frais d'intermédiaires qui font probablement perdre beaucoup d'argent aux pêcheurs.

[Traduction]

M. Linus Bungay: Vous présumez que je peux acheter le même volume année après année. Cela n'a pas été le cas pour Ocean Choice. Nos achats ont chuté de plus de 50 p. 100 au cours des trois à cinq dernières années, ce qui signifie que les coûts liés au quai que je dois assumer ont augmenté de 100 p. 100. Nous traitons avec le même acheteur à commission pour la plupart de ces quais, donc il s'agit ici pour nous de collaborer pour réduire les coûts de l'industrie.

[Français]

M. Yvon Lévesque: C'est justement là que le pêcheur est celui qui perd le plus. Vous avez les mêmes informations, que vous fassiez affaire avec un agent commissionné ou avec un agent à salaire employé chez vous traitant directement avec la compagnie. Vous avez la même relation sur votre propre chiffre d'affaires et sur le prix à la livraison du homard.

En éliminant les frais de la commission que vous payez à des intermédiaires, pourriez-vous offrir un meilleur prix un tant soit peu plus élevé, ce qui garderait les pêcheurs à votre service et empêcherait l'érosion des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard?

[Traduction]

M. Linus Bungay: Encore une fois, monsieur, vous présumez que les coûts associés à un acheteur à commission et à un acheteur direct sont les mêmes, ou sont plus bas. Nous nous sommes fondés sur cette information pour prendre une décision. Cette présomption est donc à mon avis incorrecte.

[Français]

M. Yvon Lévesque: D'accord. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur, merci encore une fois d'être venu aujourd'hui.

Monsieur, qui est l'actionnaire principal de Ocean Choice?

M. Linus Bungay: Il y a Martin et Blaine Sullivan, Ches Penney et un partenaire islandais, Visir.

M. Peter Stoffer: Vous avez parlé de la difficulté d'avoir accès à des lignes de crédit. Je ne sais pas s'il est plus facile ou plus difficile pour une entreprise de votre taille d'avoir accès à des lignes de crédit. Avec quelle institution financière faites-vous normalement affaire? À moins que vous ne soyez pas en mesure de nous divulguer cette information?

M. Linus Bungay: Je pense qu'il reviendrait plutôt au président de la compagnie de répondre, mais nous faisons affaires avec une banque islandaise. À l'heure actuelle, toutes les entreprises, qu'elles soient petites ou grandes, ont du mal à avoir accès à des liquidités.

M. Peter Stoffer: Les problèmes qu'a connus l'Islande — vous savez que les banques islandaises ont été rachetées — ont-ils tari votre crédit?

M. Linus Bungay: Oui.

M. Peter Stoffer: Je sais que Clearwater a également fait face à un problème de ce genre.

M. Linus Bungay: Ces problèmes ont asséché notre crédit pendant un certain temps au début. Nous avons bravé la tempête et nous avons obtenu notre crédit pour 2009. Reste à savoir s'il sera aussi important que nous le souhaitons.

M. Peter Stoffer: Cela se comprend.

On nous a dit ce matin que si un transformateur, par exemple, veut obtenir de l'aide du gouvernement provincial, il doit traiter avec un gouvernement provincial qui est limité. Par exemple, s'il donne à une compagnie A 100 000 \$ pour rénover, reconstruire ou faire quoi que ce soit dans l'usine, il devra ensuite donner à votre compagnie trois ou quatre fois le montant qu'il a donné à la compagnie A, même si vous n'avez rien demandé. Apparemment, il existe un type d'accord contractuel avec la province à cet égard, de sorte que s'il donne un dollar à quelqu'un, il doit donner trois ou quatre dollars à Ocean Choice.

Est-ce que cette affirmation est exacte?

•(1435)

M. Linus Bungay: Je pense qu'un accord a été conclu entre le gouvernement provincial et Ocean Choice, un accord du BRC. Si de l'aide est donnée à l'industrie, elle est fournie au prorata. Je crois qu'il est juste de dire cela.

M. Peter Stoffer: Même si votre société ne demande rien, vous recevriez quand même de l'argent. Est-ce exact?

M. Linus Bungay: Il faudrait que vous vérifiez le texte de l'accord.

M. Peter Stoffer: Et quelle est la durée de cet accord?

M. Linus Bungay: Il a été signé il y a cinq ans, lors de l'achat des actifs de Polar.

M. Peter Stoffer: Et a-t-il une date d'expiration? Le savez-vous?

M. Linus Bungay: Je n'en suis pas sûr.

M. Peter Stoffer: Comme vous le savez, monsieur, en février, le ministre fédéral des Pêches et le ministre fédéral de l'Agriculture ont rencontré les trois ministres provinciaux de la région des Maritimes et ont décidé de créer une stratégie de marketing de près d'un demi-million de dollars. Nous savons que ces fonds devaient être utilisés avant la fin du mois, avant le 1^{er} avril. Est-ce que votre société a été invitée à participer à cette stratégie? Votre entreprise est si importante dans le secteur que j'imagine qu'ils ont dû à tout le moins vous demander des conseils? Avez-vous pu participer à la stratégie ou vous a-t-on demandé votre avis?

M. Linus Bungay: Nous avons eu notre mot à dire à titre de membres de la Prince Edward Island Seafood Processors Association et aussi parce que nous participons à la table ronde sur l'industrie dans l'Atlantique.

M. Peter Stoffer: Bien sûr.

Une société comme la vôtre doit certainement s'inquiéter de l'accès à la ressource afin de maintenir les activités de l'usine et les emplois et afin de tenir vos promesses envers vos clients. Avez-vous signé des accords de confiance avec les pêcheurs de homard? Votre société est-elle détentrice de permis ou a-t-elle conclu des accords de confiance?

M. Linus Bungay: Non.

M. Peter Stoffer: Très bien.

Voici ma dernière question: Comment avez-vous trouvé le Boston Seafood Show?

M. Linus Bungay: Je dirais que le nombre de visiteurs à cette foire a baissé d'environ 20 p. 100. Je pense que très peu d'engagements y ont été pris. Je pense que bien des gens étaient là par curiosité. Je pense que dans une situation semblable, les gens attendent de voir comment sera la saison et supposent que les prix vont diminuer et il préfèrent attendre.

M. Peter Stoffer: Lorsque vous achetez du homard de l'État du Maine est-ce qu'il s'agit en général de queues et de chair?

M. Linus Bungay: Oui.

M. Peter Stoffer: Est-ce en raison de la qualité du homard?

M. Linus Bungay: Oui.

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur, et merci d'être venu.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Bungay, d'être venu aujourd'hui pour nous aider à comprendre un peu mieux cette question.

Je vais commencer et s'il nous reste du temps, mes collègues auront peut-être eux aussi des questions.

J'aimerais tout d'abord éclaircir une ou deux choses. Je suis le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et elle souhaiterait probablement que je précise que la décision sur le financement du Centre canadien d'innovation des pêches n'a pas été prise par le ministère des Pêches et des Océans mais plutôt par l'APECA. Je ne sais pas pourquoi l'Agence juge que ce programme ne répond plus à ses critères; mais ce n'est pas nous qui avons pris cette décision.

J'aimerais également vous dire qu'elle prend très au sérieux la question du homard. Elle s'inquiète de ce qui se passe pas seulement ici à l'Île-du-Prince-Édouard mais dans toute la région de l'Atlantique. C'est l'un de ses dossiers les plus importants.

Vous avez dit dans votre exposé que les quantités ont diminué de 50 p. 100. Puis vous avez dit que vous ne savez pas ce que vous allez acheter d'une année à l'autre. Je ne comprends pas bien pourquoi il y a eu cette baisse. Est-ce parce qu'il n'y en a pas assez à vendre, ou pour une autre raison?

M. Linus Bungay: Ce sont nos achats directs qui ont diminué. Nous nous approvisionnons aussi auprès de commissionnaires, mais ce sont nos achats directs qui ont diminué.

M. Randy Kamp: Dans l'ensemble, est-ce que vous trouvez encore tout le homard qu'il vous faut?

M. Linus Bungay: Oui, au cours des trois ou quatre dernières années nous avons acheté entre 10 et 13 millions de livres.

M. Randy Kamp: Je suis originaire de la Colombie-Britannique et j'avoue que je ne connais pas aussi bien que je le devrais le secteur du homard. Comment le prix est-il établi? Comment est établi le prix pour le pêcheur? Qui prend cette décision? Quel est le processus?

• (1440)

M. Linus Bungay: Chaque transformateur fixe son prix en fonction de ce qu'il pense pouvoir obtenir sur le marché.

M. Randy Kamp: Donc votre société prend elle-même cette décision. Cependant, vous devez faire face à la concurrence d'autres acheteurs ou transformateurs qui pourraient aussi acheter le homard de ce pêcheur, je suppose.

M. Linus Bungay: Oui.

M. Randy Kamp: Y a-t-il une saine concurrence à l'Île-du-Prince-Édouard dans le secteur du homard afin que le prix reste relativement élevé ou concurrentiel?

M. Linus Bungay: À mon avis, c'est le cas. Prenez une des règles qui est entrée en vigueur l'an dernier... L'Île-du-Prince-Édouard a toujours eu une règle de 30 jours: il était interdit d'acheter sur le quai à moins d'avoir présenté une demande 30 jours au préalable. Je pense que le gouvernement provincial a réduit ce délai à trois jours l'an dernier, or il n'y a eu aucun nouvel acheteur sur le quai.

M. Randy Kamp: Qui est votre plus grand compétiteur?

M. Linus Bungay: Cela dépend des secteurs. Nous achetons dans de nombreux secteurs et nous avons donc de nombreux compétiteurs. Nous sommes probablement en compétition avec tout le monde.

M. Randy Kamp: Donc, il n'y a personne d'autre qui achète dans tous les mêmes secteurs que vous?

M. Linus Bungay: Eh bien, Clearwater n'achèterait pas autant de homards de conserverie à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Randy Kamp: Voici ma dernière question. Nous sommes ici pour comprendre les enjeux, les défis — certains disent la crise — mais nous voulons également pouvoir adresser à la ministre des recommandations pour améliorer la situation. Pouvez-vous nous suggérer des mesures que le gouvernement devrait prendre dans la situation actuelle?

M. Linus Bungay: Je pourrais vous donner deux sortes de conseils. À court terme, soit d'ici le 1^{er} mai, et nous y sommes presque déjà, il faut faire quelque chose pour que les pêcheurs puissent gagner leur vie.

Nous insistons sur le fait qu'il faut faire quelque chose à court terme. Je suis sûr que M. Bonnell vous l'a déjà dit ce matin.

Nous pensons également qu'il ne faut pas perdre de vue les problèmes systémiques à long terme. Il faut faire du secteur du homard un secteur viable capable de survivre à la prochaine baisse cyclique et capable de survivre à long terme.

M. Randy Kamp: Merci beaucoup.

Je cède le reste de mon temps à mes collègues, s'ils ont des questions.

Le président: Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): J'aimerais une petite précision. Pouvez-vous me répéter le pourcentage de homards de conserverie?

M. Linus Bungay: Le homard de conserverie est celui qui pèse moins d'une livre.

M. Greg Kerr: Oui, mais quel est pourcentage des homards de conserverie par rapport aux homards débarqués sur l'île?

M. Linus Bungay: Le rapport varie selon les régions, mais je pense qu'il est probablement de l'ordre de 60-40 et peut-être même un peu plus élevé, peut-être 70-30.

M. Greg Kerr: À votre avis, ce rapport est-il différent ailleurs qu'à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Linus Bungay: Oui, surtout en Nouvelle-Écosse, où la carapace est plus grande.

M. Greg Kerr: Alors la dépendance sur la transformation est plus grande à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Linus Bungay: Oui, nous débarquons davantage de homards de conserverie que toute autre province. Il y en a probablement aussi au Nouveau-Brunswick.

M. Greg Kerr: Vous dites que vous achetez du homard à 300 pêcheurs de l'île et que vous vous approvisionnez à l'extérieur de la province aussi. Combien de fournisseurs avez-vous ailleurs?

M. Linus Bungay: Environ 75 p. 100 du produit que nous achetons vient de l'Île-du-Prince-Édouard pendant la saison du printemps. Nous transformons le homard que nous achetons de Terre-Neuve, par exemple, pour en faire différents produits parce que ses pinces sont grosses et qu'il se vend moins bien vivant. Nous en achetons donc de cette province, mais la plus grande partie du homard pêché ailleurs n'est pas transformée.

M. Greg Kerr: Je vous pose cette question car si je comprends bien de quelle manière les stocks... et je ne vais pas entrer dans les détails, je sais que c'est une question délicate. La question des stocks est un problème en soi, qui n'est pas influencé par les achats à l'extérieur de la province. Est-ce exact?

• (1445)

M. Linus Bungay: Oui, en gros.

M. Greg Kerr: Le reste a déjà été couvert, monsieur le président.

Le président: Il reste trois minutes.

M. Calkins ou M. Allen, ou quelqu'un d'autre.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci d'être venu aujourd'hui.

J'aimerais savoir combien d'argent vous devez faire avec chaque homard, à peu près, afin de rester rentable?

M. Linus Bungay: C'est très difficile à dire. Il y a différents types de homard et ce serait un calcul très compliqué.

M. Blaine Calkins: Pouvez-vous nous donner une idée?

M. Linus Bungay: Je ne voudrais pas mentionner de chiffre. Cela dépend de la taille du homard, du marché où il est vendu, etc.

Le président: Monsieur Allen.

M. Mike Allen: Est-ce que la capacité de transformation sur l'île est suffisante ou est-ce que la capacité de stockage n'est pas adéquate pour permettre d'égaliser la production tout au long de l'année? Et la difficulté que vous avez à trouver de la main-d'oeuvre est-elle liée aux exigences additionnelles, comme les normes en matière d'innocuité des aliments ou autre, ou est-ce qu'il y a de nouvelles exigences pour les travailleurs? Ou est-ce tout simplement difficile de trouver des travailleurs, un point c'est tout?

M. Linus Bungay: C'est certainement difficile de trouver des travailleurs. En 2008, nous avions 100 travailleurs étrangers, de la Russie et de la Chine. Cette année, nous avons eu beaucoup de mal à obtenir des avis relatifs sur le marché du travail (AMT) dont nous avons besoin pour pouvoir embaucher des travailleurs étrangers. Cette année, le processus prend de quatre à six semaines de plus. Je pense qu'il nous sera extrêmement difficile d'embaucher des travailleurs étrangers pour le 1^{er} mai. Ce n'était pas comme ça auparavant.

En outre, dans le passé, nous embauchions de 150 à 175 Terre-neuviens. Étant donné la composition démographique de Terre-Neuve, bon nombre d'entre eux ont atteint l'âge de la retraite ou quittent le secteur des fruits de mer et l'an dernier ils n'étaient plus que 75 à 100, soit environ la moitié du nombre de travailleurs que nous recrutons normalement à Terre-Neuve. À l'Île-du-Prince-Édouard, c'est toujours difficile d'attirer les travailleurs dans les régions rurales. Nous avons pris diverses mesures, comme de les amener de Charlottetown par autocar.

Le président: Merci.

Mon collègue, M. Stoffer, a une dernière question. Je vais simplement la poser, parce qu'il a tendance à poser de très longues questions. En ce qui a trait à la valeur ajoutée, je me demandais ce que vous faisiez avec les carapaces de homard après la transformation.

M. Linus Bungay: Je suis heureux que vous me posiez une question sur la valeur ajoutée. C'est vraiment un sujet dont on pourrait parler longtemps.

Je vous ai parlé de transformation à haute pression dans mon rapport. Il s'agit probablement de la dernière technologie qui existe dans l'industrie du homard.

Pour revenir à la question de M. Byrne sur le CCIP, l'une des choses que nous avons réussi à bien faire avec le soutien du CCIP, du collège de médecine vétérinaire et de l'institut culinaire ici, c'est de créer des marchés pour ces produits à haute pression à valeur ajoutée. Nous sommes en concurrence avec le commerce du homard vivant. Nous croyons que notre produit, grâce au traitement à haute pression, qu'il s'agisse d'un homard entier ou de la chair extraite, peut très bien compétitionner avec le commerce du homard vivant. Voilà le genre de soutien que nous obtenions du CCIP, pour prouver la science qui sous-tend la technologie et finalement prouver scientifiquement que notre produit est capable de compétitionner. Alors voilà un aspect à valeur ajoutée.

Puis il y a la chair. Je viens de passer une semaine en Angleterre et en France, où nos produits ont été testés par des chefs français, qui sont des clients très importants du point de vue de la valeur. Ils disent que la chair de homard à haute pression est probablement le meilleur homard qu'ils aient jamais utilisé. Alors il y a beaucoup d'options à valeur ajoutée.

Nous avons également parlé de l'option de valeur ajoutée qui consiste à utiliser davantage les autres parties du homard. Nous avons tenu de nombreuses discussions à notre usine; je crois qu'il y a des processus qui peuvent augmenter de la valeur. Nous croyons pouvoir y arriver au cours de la prochaine ou des deux prochaines années.

Nous avons tenu de nombreuses discussions concernant les produits de carapace avec diverses entreprises à l'Île-du-Prince-Édouard. Actuellement, nous donnons ces produits aux agriculteurs, qui les épandent sur leurs terres.

• (1450)

Le président: Merci, monsieur Bungay.

Je vous remercie au nom du comité d'avoir été là aujourd'hui et de nous avoir fait certains commentaires et de nous avoir donné certains conseils. Nous vous remercions du temps que vous avez pris, surtout à si court préavis.

Nous allons prendre une courte pause, encore une fois, pour permettre aux prochains témoins de s'approcher. Merci.

• (1450)

(Pause)

• (1500)

Le président: Merci beaucoup, tout le monde.

Nous avons avec nous aujourd'hui de la Prince County Fishermen's Association, M. Danny Arsenault. Le président, Shelton Barlow, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui; M. Arsenault est donc accompagné de M. Jenkins.

Monsieur Arsenault, vous savez probablement déjà que nous accordons 10 minutes pour les exposés, ensuite les députés de chaque parti auront du temps pour vous poser des questions. Si vous entendez le chronomètre, vous saurez que le temps est écoulé. Si vous l'entendez toutefois, ne vous en faites pas trop. Comme je l'ai dit plus tôt, j'interromps habituellement les députés, mais pas vraiment les témoins.

Quoi qu'il en soit, MM. Arsenault et Jenkins, vous avez maintenant la parole.

M. Danny Arsenault (vice-président, Prince County Fishermen's Association): Bonjour, tout le monde.

Avant de commencer, j'aimerais vous donner un aperçu historique de la zone 25. À la fin des années 1970 — j'ai entendu quelqu'un en parler plus tôt —, des permis ont été rachetés. Un nombre considérable ont été rachetés dans notre zone. Dans les années 1980, les activités de pêche ont commencé à augmenter. Au milieu des années 1980, la zone 25 avait un taux de prises élevé. En 1989, les prises quotidiennes dans la première semaine de la saison ont été limitées à 1 100 livres par jour à notre coop. On ne pouvait tout simplement pas composer avec les prises qui arrivaient.

En 1990, le MPO a augmenté la taille exigée pour l'industrie de la zone 25 — il s'agissait de la seule zone touchée, et la première fois qu'une telle mesure était prise. Nous n'avons même pas été consultés. Une semaine avant le début de la saison, nous avons été convoqués à une réunion pour apprendre que la taille exigée était augmentée.

La situation s'est répétée pendant cinq ou six ans. On augmentait la taille chaque année — et comme je l'ai dit, notre zone était la seule touchée. Pendant ce temps, à chaque année le nombre de prises diminuait.

Dans la partie sud de la zone 25, dans le détroit — nous connaissons tous les problèmes à cet endroit —, les prises ont diminué de façon importante. Nous nous sommes donc retrouvés avec deux problèmes, parce qu'à mesure que le nombre de prises diminuait dans le sud, on nous imposait des augmentations de taille, et à chaque année nos prises diminuaient.

Les gens fermaient boutique dans le sud, et quelqu'un achetait le matériel et l'emmenait au nord. Une année, 13 engins de pêche sont arrivés dans le nord. Cette situation a duré pendant quelques années.

À la fin des années 1980, nous avions 17 pêcheurs. Pour vous donner une idée de ce dont je parle, nous sommes surtout situés à l'extrémité nord du district, le long de la zone 24. Nous avons de 250 à 252 pêcheurs dans la zone 25. Aujourd'hui, il y en a environ 210 dans le tiers supérieur de la zone. Voilà où tous les engins de pêche sont situés. Cette situation a créé beaucoup de problèmes.

Avec les trois ports à l'extrémité nord, nous avons vu une augmentation, comme je l'ai dit, de 17 dans une zone à 53 maintenant. Le prochain port en aval, soit Skinners Pond, a connu une augmentation; je dirais que 10 à 12 se sont déplacés dans cette zone.

Les pressions exercées sur les stocks sont très graves, et le MPO a permis cette concentration dans cette zone. Nous avons demandé que quelque chose soit fait, mais nous n'avons pas été écoutés. Aujourd'hui, il nous dit constamment qu'il aimerait que nous réduisions nos efforts. Chaque année, il nous impose de nouvelles mesures. Cette année, on nous a donné un plan sur 10 ans qui, selon nos pêcheurs, pourrait nous mettre à la rue.

Notre pêche est différente; nous pêchons de très petits homards. Les autres zones ont une limite de 115 à 129 grammes. La nôtre est de 114 grammes, et tout ce qui dépasse ce poids est rejeté; pour ce qui est des femelles, nous le rejetons toutes. Mais ce n'est toujours pas assez. On nous demande de réduire le nombre de casiers et de raccourcir notre saison. Nous avons déjà assez de difficultés à joindre les deux bouts.

C'est pourquoi nous ne sommes pas en faveur du plan en 10 points. Des pêcheurs du Nouveau-Brunswick sont d'accord avec nous. Nous ne sommes pas prêts à adhérer au plan à moins qu'il y ait un rachat de permis pour réduire le nombre de pêcheurs.

Tout est examiné en fonction de l'effort. Vous ne pouvez pas avoir de meilleurs efforts de réduction que de réduire de 100 p. 100 le nombre de pêcheurs dans une pêcherie. Toutes les mesures prises ne sont que des solutions temporaires.

Nous croyons que dans la zone 25, nous avons deux problèmes importants. Dans le sud, le nombre de prises continue de diminuer. Nous croyons qu'il y a des problèmes environnementaux. Des études sont en cours depuis deux ans. Nous n'avons toujours pas de réponse à savoir quel est le problème, mais les stocks disparaissent — et pas seulement les stocks de homard: tous les stocks du détroit disparaissent.

Ainsi, comme je l'ai dit plus tôt, tous les engins de pêche se déplacent vers le nord. Nous avons désormais un problème dans le nord, où il y a trop de pêcheurs qui prennent trop peu de poissons. Ce stock doit être vraiment bon, parce qu'il aurait disparu autrement, compte tenu de l'augmentation des prises.

Nous aimerions que certains permis soient rachetés pour aider les pêcheurs qui restent à réussir encore une fois et à payer des impôts et à contribuer davantage à l'économie.

• (1505)

Il y a deux ans, il y a eu un rachat dans la zone 25, en raison des quotas de crabe. Nous avons racheté neuf permis et en avons suspendu deux pour un an. Ce programme a fait l'objet d'éloges d'un bout à l'autre du pays, et nous croyons pouvoir le lancer de nouveau si on nous attribue les fonds nécessaires. Notre secteur est le seul qui a connu un rachat qui a fonctionné. Tout l'argent versé dans le cadre du programme a été utilisé pour acheter des permis à l'exception d'un petit montant réservé à l'administration de celui-ci. Il s'agit de la seule façon de régler les problèmes qui minent notre industrie: effectuer des rachats. Un tiers des permis doivent disparaître.

Avant de lancer ce processus, nous craignons le déplacement des engins de pêche. Nous nous sommes tournés vers le MPO et nous avons réussi à obtenir, finalement, que l'on mette en place un blocage. Nous estimions que si nous achetions huit ou 10 engins de pêche dans un secteur et que quelqu'un d'autre en ajoute huit ou 10, nous n'aurions pas accompli grand-chose. Nous avons déjà soulevé cette question avec le MPO.

Je pense qu'il faut adopter une approche fondée sur les secteurs. Vous ne pouvez pas déployer tous vos efforts dans une seule zone, cela causera des problèmes. Si un jour nous optons pour l'équilibre encore une fois, il faudra se pencher sur la question pour s'assurer que le problème ne se pose pas de nouveau.

Je n'ai rien d'autre à dire à ce sujet pour l'instant.

En ce qui concerne la protection, il est certain que nous aimerions en avoir davantage. L'an passé ou au cours des deux dernières années, le financement a été majoré. Il est certain que nous profiterions d'un accroissement supplémentaire, car tout nous est utile. Aujourd'hui, les pêcheurs arrivent à peine à joindre les deux bouts et si le MPO réduit encore notre financement, nous allons tous faire faillite. Nous ne pouvons pas tenir le coup. Notre seul espoir est d'éliminer des permis, ce qui doit être fait immédiatement.

Merci.

Le président: Monsieur Jenkins.

M. Jim Jenkins: Merci, monsieur le président.

Pour reprendre le point de Danny, vous avez entendu les propos d'un pêcheur honnête qui travaille dur et qui gagne sa vie à la proue d'un bateau, non pas en restant assis dans un bureau ou en faisant des investissements. Il gagne sa vie à la sueur de son front. Ses collègues du secteur font face au même problème.

J'aimerais féliciter leur organisation, tout comme nos collègues qui se trouvent ici, Francis Morrissey et Craig Avery. Il y a un certain nombre d'années, ils disposaient d'un programme de surveillance, un programme de protection dans le cadre duquel les pêcheurs collaboraient avec le gouvernement fédéral. Le programme était efficace. En raison de différents problèmes dans les années 1990, lorsque nous faisons face à d'importantes récessions, à des resserrements de dépenses, à des resserrements de budgets, à des paiements sur la dette et à tout ce genre de choses, qui sont nécessaires, ces gens ont vu leur programme éliminé et n'ont pas eu l'occasion de l'instaurer de nouveau. En fait, les collègues de Danny

de l'Association des pêcheurs du Golfe de l'Ouest ont même donné des fonds au ministère pour maintenir cette protection supplémentaire dans leur secteur.

J'aimerais donc les féliciter. Je travaillais au ministère à l'époque. J'ai travaillé dans le domaine de la gestion des pêches pendant un bon nombre d'années, dans le domaine des programmes pour les Autochtones, du développement, de l'octroi de permis et d'autres choses du genre. Les pêcheurs nous proposaient des idées qui étaient bonnes, honnêtes et efficaces, et non pas issues de ce désir d'obtenir de l'argent du gouvernement. Les pêcheurs voulaient plutôt collaborer avec le gouvernement pour résoudre les problèmes. Je voudrais les féliciter pour avoir déployé ces efforts au fil des années.

Pour ce qui est de leur programme de rachat de homard, ils nous ont fait un excellent travail. J'ai examiné ce programme en détail et j'aimerais que votre comité appuie non seulement leurs efforts, mais les efforts de tous les intervenants locaux de l'Île-du-Prince-Édouard pour réduire le nombre de pêcheurs. Je pense que cela profitera à tout le monde, et mobiliser les pêcheurs pour qu'ils fassent partie de la solution nous permettra de résoudre le problème plus facilement.

J'aimerais féliciter Danny pour le dévouement dont il a fait preuve dans le domaine des pêches et pour son travail acharné.

• (1510)

Le président: Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, Danny et Jim. Je suis ravi de vous voir ici.

Danny, vous avez parlé de la retraite. Par le passé, j'ai défendu l'idée d'un programme de retraite, et je continuerai à le faire.

Avant d'attaquer cette question, j'aimerais que vous nous parliez de la demande qu'ils ont présentée, à savoir que l'on effectue des réductions et que l'on prenne d'autres mesures. J'ai cru comprendre que l'industrie des pêches arrivait à peine à survivre. Les gouvernements n'hésitent pas à vous demander de faire des choses, sans parfois en comprendre l'impact sur quelqu'un qui, comme l'a dit Jim, est à la proue du bateau et travaille à la sueur de son front pour payer ses comptes. J'aimerais que vous nous parliez de ce qu'ils vous demandent de faire et du fait qu'il est impossible pour vous de mettre en oeuvre ce que l'on vous demande. Pouvez-vous aussi aborder la question de l'importance du programme de retraite du gouvernement fédéral.

Vous m'avez dit que sept ou neuf permis avaient été éliminés et deux, suspendus. Pensez-vous que la suspension des permis est une bonne chose? Si je comprends bien, une fois qu'un permis est suspendu, il est possible de le ravoier. Je veux m'assurer qu'il n'y ait rien en suspens et qu'une fois qu'un permis est suspendu, il est éliminé. Si ce n'est pas le cas, et vous l'avez dit dans votre exposé, si on aide tout simplement les gens à acheter des bateaux, ils ne font que changer de secteur et, de ce fait, augmentent les pressions exercées sur celui-ci. Si la pêche y est bonne, tous les pêcheurs se rendront dans ce secteur. À moins de retirer des permis, vous ne pourrez pas réduire les pressions.

Cette déclaration est-elle juste?

M. Danny Arsenault: Pour répondre à votre question au sujet de la suspension, nous avons décidé d'opter pour cette solution après que deux pêcheurs qui cherchaient à travailler ailleurs pendant un an se sont tournés vers nous. Nous n'avions pas suffisamment d'argent pour effectuer le rachat, mais ils nous ont fait une offre avantageuse en échange de cette année de travail. Il nous restait un peu d'argent. Les pressions exercées sur l'industrie s'en trouveraient réduites; nous avons donc accepté de le faire, mais oui, je préférerais que l'on supprime ces permis. C'est la seule raison pour laquelle nous les avons suspendus. Pas assez d'argent pour les acheter.

L'hon. Lawrence MacAulay: À votre avis, si nous ne disposons pas d'un programme de rachat et si l'on dispense une aide pour transférer les permis, notre contribution sera-t-elle inutile parce que nous n'aurons pas réduit les pressions? Êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Il faut réduire les pressions exercées sur le secteur des pêches.

M. Danny Arsenault: Exactement.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je veux qu'on l'inscrive officiellement au compte rendu. Ainsi, lorsqu'ils procéderont à l'étude, ils verront bien ce qui est inscrit.

M. Danny Arsenault: Je suis d'accord avec vous.

L'hon. Lawrence MacAulay: Le blocage des ports est-il toujours en vigueur dans votre secteur?

• (1515)

M. Danny Arsenault: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est assez intéressant.

Jim, vous avez aussi mentionné le programme de protection. Ou alors, est-ce vous, Danny? J'aimerais en entendre plus à ce sujet parce que si nous ne respectons pas au moins les règles, nous ferons face à de graves problèmes.

Avant que l'on m'interrompe, j'aimerais souhaiter la bienvenue à John Weston, de la Colombie-Britannique. Il devrait écouter ce que l'on a à dire afin de pouvoir expliquer la situation dans laquelle se trouvent les pêcheurs du Canada atlantique à ses collègues. Bienvenue dans l'Est du Canada, John.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci. Je suis ravi d'être ici. Veuillez excuser mon retard, je n'y suis pour rien.

L'hon. Lawrence MacAulay: Allez-y, Danny.

M. Danny Arsenault: En ce qui concerne la réduction des pressions, cette année, par exemple, le MPO a présenté un plan décennal dans le cadre duquel vous deviez en arriver à 10 points avant 2018, si je ne me trompe pas. Pour obtenir ces points... par exemple, pour acquérir l'un de ces points, vous deviez céder un certain nombre de pièges. Pour obtenir ce point, les gens de la zone 25 devaient céder 135 pièges. Et cela, c'était pour un seul point. D'abord, nous utilisons 250 pièges. C'est 50 pièges de moins que les autres, donc si vous retirez 135 pièges, vous allez pêcher en utilisant 115 pièges. Vous perdez votre temps. Vous ne couvrez pas les coûts de carburant. C'est faire marche arrière.

Ce n'est donc pas une option. Les pêcheurs pensent qu'ils ne peuvent pas pêcher avec moins de 250 pièges.

L'hon. Lawrence MacAulay: Danny, je pense que vous n'êtes pas un amateur du programme de points.

M. Danny Arsenault: Non, en effet.

En ce qui a trait au nombre de jours hors saison, ils ont proposé deux semaines, c'est-à-dire qu'ils ont proposé de les réduire de deux

semaines pour obtenir deux points. À l'heure actuelle, nous pêchons pendant neuf semaines et nous arrivons à peine à joindre les deux bouts. Comment pourrions-nous tenir le coup si nous pêchons sept semaines? Nous employons des gens. Ils doivent travailler le nombre de semaines requis. S'ils raccourcissent la saison, où allez-vous trouver des travailleurs lorsque vous en aurez besoin?

Je ne pense pas qu'ils ont vraiment réfléchi à tout cela. Ils n'ont pas consulté les pêcheurs. Nous ne pensons pas que cela puisse fonctionner.

M. Jim Jenkins: Il a quelques autres éléments de votre plan, Lawrence, qui sont très troublants, notamment deux augmentations d'un millimètre de la taille de la carapace, pour lesquelles les pêcheurs ne se sont vus attribuer aucun mérite.

Ensuite, dans le détroit de Northumberland, on pensait réduire la période de pêche du homard pour pouvoir les pêcher tous en même temps. Si vous pêchiez au centre du détroit de Northumberland de Charlottetown ou juste en-dessous à Borden, vous élimineriez pratiquement l'industrie. Ces gens pêcheraient de 3 000 à 4 000 livres de homard par année plutôt que de 6 000 à 8 000 livres par année.

L'hon. Lawrence MacAulay: Jim, voilà pourquoi cette question et notre séance du comité sont si importantes. Ils doivent comprendre que s'ils mettent en place des exigences pour rétablir l'industrie qui anéantissent en fait les pêcheurs, ils n'améliorent pas les choses.

M. Jim Jenkins: Exactement.

Vous cultivez des pommes de terre depuis longtemps. Cette année, Lawrence, je vous impose une nouvelle règle. Elle vous aidera. Vous allez pouvoir cultiver cinq acres et vous devrez survivre avec cela. Mais est-ce possible?

L'hon. Lawrence MacAulay: J'ai dû faire face à certaines mesures de ce genre et je peux vous assurer qu'elles sont aussi problématiques.

M. Jim Jenkins: Les solutions doivent être raisonnables, viables, équilibrées et élaborées en consultation avec les pêcheurs. Elles ne doivent pas leur être imposées.

L'hon. Lawrence MacAulay: C'est ce que nous essayons de faire ici. Nous voulons collaborer et cesser de jeter le blâme sur tout un chacun. Nous voulons nous en assurer parce que tous les gouvernements peuvent commettre des erreurs, et parfois seulement, ils font bien les choses. Il est important d'écouter ce que l'industrie a à dire.

J'ai intérêt à vous libérer, mais si vous avez l'occasion, revenez au programme de protection.

M. Jim Jenkins: Je le ferai dans quelques instants.

M. Scott Andrews: Je n'ai qu'une seule question et elle porte sur le marquage par encoche en V, dont nous avons peu entendu parler aujourd'hui dans nos discussions sur la conservation et la taille. Je me suis penché sur les pratiques de ma région. Dans certaines zones, cet usage est fréquent, mais dans d'autres baies, les pêcheurs ne veulent même pas en entendre parler. Apparemment, les Américains l'utilisent et cela leur convient.

Que pensez-vous, Danny, du marquage par encoche en V, et à votre avis, la région du Canada atlantique devrait-elle examiner cette question plus en profondeur?

• (1520)

M. Danny Arsenault: Je n'y connais pas grand-chose, mais ce que j'entends, c'est que la plupart des pêcheurs de la région ne sont pas d'accord avec cette approche. Ils ne pensent pas que c'est une bonne étape. Je ne peux pas vraiment dire si je suis pour ou contre, mais j'ai entendu dire que dans certains endroits où ils l'utilisent, cela cause des maladies chez les homards. Il y a des avantages et des inconvénients, j'imagine, mais c'est quelque chose dont on n'a pas beaucoup discuté à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Jim Jenkins: Cette approche a été largement remplacée par celle du homard de taille. Les plus gros homards et les femelles sont remis à l'eau et donc l'effet est le même. Je pense que l'on peut dire que les pêcheurs de la région n'appuient pas généralement l'utilisation de l'encoche en V.

Puis-je retourner pour un instant à la question de M. MacAulay concernant le programme avec les garde-pêche?

Le président: Oui.

M. Jim Jenkins: C'est un programme très important. Il a débuté dans les années 1980. L'idée venait d'un groupe de pêcheurs qui ont dit au ministère, « Pourquoi ne pouvons-nous pas coopérer? Vous ne pouvez pas avoir plus de garde-pêche. Vous ne pouvez pas avoir plus d'agents. On réduit continuellement vos ressources. Pourquoi ne pouvons-nous pas collaborer? » Grâce à mon programme, on a pu trouver des fonds; j'étais alors le chef du développement.

Nous avons mis en place un programme simple. Il n'était pas trop gros. Il s'agissait simplement d'un navire qui était utilisé par la patrouille. On a offert de la formation aux personnes qui ont été embauchées. Ils travaillaient avec les agents des pêches — et je vous raconte une version courte — pour faire respecter les divers règlements. Ce sont les agents eux-mêmes qui s'occupaient de l'application des règlements. Les autres personnes étaient leurs yeux. Ils leur rapportaient ce qui se passait, mais ils ne portaient pas d'arme à feu, ni de baïonnette ou de bâton. Ils aidaient les agents de pêche, et facilitaient leur travail. Ils pouvaient les remplacer lorsqu'ils devaient faire de la surveillance pour de longues périodes, entre autres.

Le crédit doit aller aux pêcheurs de la région de Tignish, de la région de Seacow Pond, qui continuent aujourd'hui à appuyer ce programme par des contributions financières. Ce que ce programme a réussi à faire, je crois, c'est de rapprocher les pêcheurs et le ministère. Et grâce à leurs efforts conjoints, ils ont pu réduire en grande partie le braconnage. Je ne peux pas dire que le braconnage a disparu de la côte, mais je peux vous dire en toute confiance qu'il a grandement diminué. Tout le mérite revient aux pêcheurs de cette région qui ont collaboré avec les agents.

M. MacAulay se demandait si ce type de programme fonctionnerait aujourd'hui. Je pense que oui, et je pense que le ministère pourrait en faire plus avec ces ressources s'il travaillait en partenariat avec les pêcheurs.

Le président: Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur Blais,

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, Jim et bonjour, monsieur Arsenault. Avec un nom comme celui-là, j'aurais cru que vous compreniez le français.

En passant, de quel endroit viennent les Arsenault? Il y a beaucoup d'Arsenault aux Îles-de-la-Madeleine et en Gaspésie.

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Nous venons de Tignish, à l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

M. Raynald Blais: Depuis combien de temps êtes-vous un pêcheur de homard?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Depuis 1974.

[Français]

M. Raynald Blais: Pêchez-vous d'autres espèces?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Avant nous pêchions beaucoup le poisson de fond, mais ça ne se fait presque plus maintenant, alors nous pêchons surtout du homard.

[Français]

M. Raynald Blais: Pourriez-vous décrire davantage la situation de votre zone de pêche? Combien y a-t-il de pêcheurs dans votre zone? Quelles données a-t-on recueillies sur la pêche au cours des dernières années? Y a-t-il une diminution, une augmentation, ou si c'est stable?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Il y a 252 pêcheurs dans la zone 25. Je dirais que les prises ne représentent plus que la moitié que ce qu'elles étaient auparavant dans la zone nord, et que les prises ont été réduites du deux tiers dans le sud si on compare avec la fin des années 1980.

• (1525)

[Français]

M. Raynald Blais: Très souvent, on cherche des solutions ou on tente de faire des recommandations qui peuvent être appliquées mur à mur, un peu partout. Or je pense — et je crois que mes collègues son d'accord — qu'il ne faut absolument pas procéder de cette façon. Une solution peut s'appliquer à un certain endroit, mais pas nécessairement à un autre. Il peut y avoir des variantes, notamment dans le cas du rachat de permis. Ça peut être à géographie variable, selon le secteur de pêche dans lequel on se trouve. Êtes-vous favorable à cette façon de faire?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Oui.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez parlé de vos difficultés et du fait que le moindre petit appui pourrait vous aider. Comment réussissez-vous à vous en sortir, dans la situation actuelle?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Bonne question. Je ne sais pas. On essaie différentes choses, dans l'espoir d'obtenir de l'aide pour corriger la situation. Comme je l'ai dit, nous avons fait différentes choses depuis un certain nombre d'années mais la situation ne s'est pas beaucoup améliorée.

J'ai dit qu'il y avait 252 pêcheurs à l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a en aussi 604 au Nouveau-Brunswick qui partagent la même zone. En gros, on voit le même problème des deux côtés. Lorsque la situation est devenue grave dans le détroit, c'était le cas des deux côtés, et tous les détenteurs de permis sont allés vers le nord, et maintenant on a de la difficulté dans les deux régions.

[Français]

M. Raynald Blais: Il peut y avoir des mesures à court, moyen et long terme, mais dans votre cas, quelles mesures devraient être appliquées de façon immédiate?

[Traduction]

M. Danny Arsenault: Ce dont j'ai parlé plus tôt, c'est un rachat immédiat de permis pour réduire l'effort. Nous avons probablement doublé ou triplé l'effort dans cette région dernièrement, et je ne crois pas que de petites mesures puissent régler le problème. Ce que nous croyons, c'est qu'il faudrait une réduction d'au moins un tiers de la flotte pour que les autres puissent survivre.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci.

J'ai terminé, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Avec tout cet enthousiasme concernant les rachats, je pensais déposer un projet de loi émanant des députés et peut-être racheter certains de mes collègues conservateurs et libéraux. C'est une blague. Lorsque j'entends M. MacAulay parler de retraite, je me demande s'il parle de lui-même ou d'autres personnes.

Merci encore une fois, messieurs. Voici un problème fondamental pour les îles de la Madeleine... Nous en entendons parler en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Le MPO en a parlé, le secteur industriel en a parlé, notre comité en a parlé, et le comité sénatorial en a parlé. Tout le monde est d'accord pour dire que vous devez réduire l'effort. Le sujet de la discussion est de savoir comment y arriver, mais en réalité, vous pouvez réduire l'effort et protéger la ressource, mais si personne ne l'achète, il reste un problème pour ceux qui seront toujours là. Vous avez 250 pêcheurs, et si vous réduisez ce nombre à 175, disons, si personne n'achète le homard, alors vous vous retrouvez fondamentalement avec le même problème des conditions du marché.

Voici ma question. En tant que pêcheur qui travaille depuis 35 ans maintenant et qui pêche du homard, quels conseils nous suggèreriez-vous que nous donnions au gouvernement pour trouver des nouvelles façons de commercialiser le homard, autres que ce qui a déjà été proposé par divers fonctionnaires et les entreprises? Qu'aimeriez-vous voir quant à la commercialisation du homard pour que nous puissions dire au monde entier et aux Canadiens que c'est un merveilleux produit canadien qui est sain et dont tout le monde devrait profiter — à l'exception de ceux qui ont des allergies aux fruits de mer, bien sûr? Que feriez-vous?

• (1530)

M. Danny Arsenault: Je ne sais pas. Je crois que c'est pour ça que je suis pêcheur. Peut-être vais-je laisser Jim répondre à cette question.

M. Peter Stoffer: Très bien. Très bonne réponse, en passant.

M. Jim Jenkins: Ces pêcheurs sont futés.

M. Peter Stoffer: Oui, ils le sont.

M. Jim Jenkins: Eh bien, vous soulevez une excellente question: que feriez-vous si vous aviez un quai rempli de homards et aucune façon de vous en débarrasser? C'est une question fondamentale, et peut-être une à laquelle les pêcheurs devront répondre ce printemps.

Je crois qu'il y a deux choses que le gouvernement pourra faire et qui auraient une influence positive. L'une concerne l'effort fait par le

CCFI et les gouvernements provinciaux — en d'autres mots, vendre le homard du Canada atlantique, en faire la promotion, essayer de trouver de nouveaux débouchés, de nouveaux produits, ce type de choses. Il faut du temps, il faut faire des efforts, et il faut de l'argent et des investissements, mais c'est une approche que vous devriez examiner.

Une autre chose que le gouvernement devrait examiner, que ce soit en collaboration avec leurs collègues des provinces ou d'une autre façon, c'est d'assurer un financement provisoire pour les transformateurs afin qu'ils puissent acheter des homards. On a dit plus tôt qu'ils en avaient des stocks. Je ne connais pas l'inventaire qu'ils ont en main. Ils ont été achetés à des prix plus élevés, 4 \$ ou 5 \$ la livre. C'est donc un inventaire qui coûte cher à gérer pour nos transformateurs.

Nous avons entendu parler de l'effondrement des systèmes bancaires de l'Islande et d'autres pays. Les banques hésitent beaucoup à prêter de l'argent au secteur de la transformation. Nous voyons maintenant que les transformateurs resserrent les marges de crédit de leurs clients, les pêcheurs et les autres. Il n'est pas facile pour eux de prêter de l'argent pour acheter de nouveaux moteurs ou du nouveau matériel et pour d'autres activités comme c'était le cas il y a quelques années.

Alors je crois que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient faire un effort pour offrir une certaine aide financière, que ce soit sous forme de réduction d'intérêt, ce qui serait positif, ou un prêt d'un certain montant pour l'inventaire, disons, un remboursement de 70 p. 100 de leur inventaire. Ils ont besoin d'un incitatif pour conserver le produit et le vendre, mais en même temps, s'ils ne sont en mesure que d'acheter du homard une semaine et pas la semaine suivante, nous nous retrouvons avec le même problème.

Regardons nos ancêtres du côté du gouvernement. Il y a de ça de nombreuses années, il y avait la Commission de soutien des prix des produits de la pêche. Maintenant, je sais que Lawrence a parlé de l'Organisation mondiale du commerce et des divers accords commerciaux et des problèmes qui en découlent, mais en même temps, avant, lorsque les temps étaient plus difficiles, la Commission de soutien des prix des produits de la pêche pouvait aider le secteur de la pêche. Si nous pouvions remettre en place une telle organisation, pour que les transformateurs ne se voient pas forcés de faire du dumping et de déprimer le marché encore plus, je crois que cela leur serait utile.

Je ne veux pas que vous pensiez que je suis un expert du marketing, parce que je n'en suis évidemment pas un. Si vous voulez discuter avec des spécialistes en marketing, eh bien! allez parler aux transformateurs. Ce sont eux qui gèrent cet aspect de la situation. Mais j'ai eu l'occasion d'examiner un peu cette situation cet hiver, et ce que j'ai constaté était assez alarmant. Si nous ne mettons pas en place un mécanisme pour lancer le processus d'achat et récupérer l'argent assez rapidement, les pêcheurs n'auront bientôt plus aucun endroit pour vendre leur homard — et vous, Peter, avez soulevé un point très sensible — ce secteur disparaîtra immédiatement si nous ne pouvons pas vendre les homards.

Alors voici mes recommandations: premièrement, offrir de l'aide pour la gestion des inventaires et les coûts, et penser à de l'aide financière ou peut-être une réduction d'intérêt, entre autres, pour aider le secteur à continuer de fonctionner.

•(1535)

Le président: Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Eh bien, merci, monsieur le président. Il est très plaisant d'avoir l'occasion de poser quelques questions.

Monsieur Arsenault, je sais que vous l'avez déjà dit, mais je veux être certain, parce que je crois que c'est M. Morrissey qui a dit qu'il y a quelque temps, lorsque le MPO a fait certains changements, les pêcheurs s'y étaient opposés avec acharnement, mais maintenant qu'ils en ont vu les résultats, ils se battent avec autant d'acharnement pour conserver ces changements. Êtes-vous certain qu'il n'y ait aucun aspect de ce plan en 10 points que vous n'aimez? En êtes-vous complètement certain?

M. Danny Arsenault: Je ne dirais pas qu'il n'y a rien qui me plaise, probablement, et si nous étions dans une meilleure position pour l'absorber, nous le verrions d'un oeil différent.

M. Blaine Calkins: Bien

Maintenant, vous avez dit dans votre témoignage que vous pensiez à un tiers des permis. Quel en sera l'effet? J'imagine que vous pensez qu'il y aura moins de casiers et moins de concurrence sur les eaux, ce qui signifie que vous pourriez attraper un plus grand pourcentage des prises. Le pourcentage de prises sur deux semaines sera le même, mais il sera divisé entre moins de pêcheurs. Les marges demeurent les mêmes, mais vous feriez plus d'argent sur un plus grand volume. Est-ce exact?

M. Danny Arsenault: En gros, mais nous ne croyons pas que si on enlève cinq pêcheurs du système, le groupe qui reste... On ne pourra pas prendre tous les homards qu'ils prenaient. On a prendra un pourcentage, mais pas tout, alors il en restera plus dans l'eau. C'est une meilleure situation pour ceux qui sont toujours là, mais on ne prendrait pas 100 p. 100 des prises de tous les pêcheurs. Une partie des homards resterait dans l'eau et se reproduirait.

M. Blaine Calkins: Très bien.

J'y reviendrai dans une seconde — je vais partager mon temps avec mes collègues — mais je suis curieux. Du point de vue de la recherche, que ce soit concernant l'emballage, ou l'innovation en transformation, ou la recherche et l'investissement pour l'accès au marché, en fait-on assez? D'après vous, avons-nous examiné toutes les options? En tant que personne principale qui va pêcher, vous êtes en première ligne. Vous êtes le preneur de prix. Êtes-vous satisfait de la recherche et de l'investissement qui se fait sur ces autres aspects?

Je sais que ça ne fait pas partie de vos activités quotidiennes, parce que vous vous occupez d'attraper les homards. Si nous trouvions de meilleures façons d'emballer, afin d'ajouter de la valeur, de meilleures façons pour faire l'entreposage à long terme et préserver la fraîcheur, ou d'autres choses... Qu'est-ce qui, d'après vous, pourrait ou devrait être fait? En faisons-nous assez? Sommes-nous à la fine pointe de la science et des technologies présentement lorsque l'on parle de ces aspects précis de l'industrie de la pêche, ou pourrions-nous en faire plus?

M. Danny Arsenault: Premièrement, je suis membre d'une coopérative. Je pense que ces questions devraient plutôt être adressées à nos directeurs, parce que nous avons confiance qu'ils travaillent sur ces sujets pour nous, pour en tirer le meilleur. Je ne suis pas certain qu'on puisse en faire plus, mais c'est fort probable. Il me semble qu'on trouve toujours de nouveaux produits et de nouvelles façons de faire. Plus on y travaille, mieux c'est pour l'industrie, oui.

M. Blaine Calkins: Bien. Voici ma dernière question pour vous, avant que je cède la parole. Vous pêchez dans la zone 25 depuis 34 ou 35 ans? Est-ce exact?

M. Danny Arsenault: Oui.

M. Blaine Calkins: Vous avez vu une réduction des prises par unité d'effort de pêche depuis les années 1980. Pourriez-vous raconter au comité quels sont les autres changements que vous avez vus dans le milieu? Avez-vous vu une augmentation de phoques? Y a-t-il une augmentation d'autres choses? Quels sont les facteurs environnementaux? Je ne m'attends pas à une réponse scientifique, mais pourriez-vous raconter ce que vous avez vu sur les eaux et qui permettrait au comité de mieux comprendre pourquoi il y a cette diminution? On nous a parlé de facteurs environnementaux, le pont, et d'autres choses. Quelles pourraient être ces autres choses? Les phoques ont-ils eu un effet?

M. Danny Arsenault: Les poques représentent probablement un des plus grands facteurs. Nous l'avons vu dans le cas de la pêche de fond. Elle a presque complètement disparu, et nous croyons que c'est à cause des phoques. Nous avons cessé de pêcher le poisson de fond en 1992, et il y a depuis un moratoire. Aujourd'hui, la biomasse est de 90 p. 100 moins féconde qu'elle l'était en 1992, et la seule réponse que nous obtenons, c'est que ce sont les phoques. Alors ils ont clairement eu un effet sur cette pêche.

Mais je ne sais pas à quel point les phoques posent un problème pour la pêche au homard. Nous savons qu'ils prennent les appâts dans nos casiers. Et est-ce qu'ils mangent les petits homards ou les homards à carapace molle... Je suis certain que oui. Ils représentent un problème grave.

D'un autre côté, nous avons vu un épuisement complet des stocks de hareng. Ils servaient probablement à nourrir les homards. Lorsque les harengs frayent, il y a de la nourriture. C'est un des chaînons de l'ensemble du système, j'imagine.

•(1540)

M. Blaine Calkins: Bien. Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Kerr.

M. Greg Kerr: Je m'intéresse particulièrement à une chose dont vous avez parlé, et j'aimerais la clarifier. Hier, on nous a dit qu'il y avait de l'intérêt pour la longueur — la croissance, qui augmente aux îles de la Madeleine, mais pas d'intérêt pour l'utilisation d'encoche. Est-ce que vous avez dit que cela représentait un problème? Est-ce que la croissance continue d'être un problème pour vous, ou est-ce qu'il y a un appui pour la croissance?

M. Danny Arsenault: En toute vérité, partout ailleurs où il y a eu croissance, il y a probablement eu une augmentation des prises. Ça n'a pas été le cas pour nous, car comme je l'ai dit plus tôt, quand tout cela a commencé, il y a eu beaucoup de matériel acheté et amené dans le secteur. Je crois que les pêcheurs de notre secteur ne sont toujours pas certains si la croissance les aide. À cause de ces problèmes, nous n'en avons pas perçu la valeur. Nous sommes plus bas que nous ne l'avons jamais été.

M. Greg Kerr: Alors, vous n'en avez jamais vu les résultats pour savoir si cela constitue un facteur.

M. Danny Arsenault: Non. Chaque année, au cours des premières années, il y avait une réduction des prises, mais la taille augmentait.

M. Greg Kerr: Merci. C'est tout ce que je voulais savoir.

Le président: Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp: Je veux poursuivre avec M. Jenkins.

Je ne suis pas certain d'avoir compris votre suggestion concernant la stabilisation des prix. Je présume que les homards seront sortis de l'eau à moins que les pêcheurs restent à la maison. Vous ne proposez pas qu'ils cessent tout simplement de pêcher s'il y a une réduction de la demande pour le homard, disons, comme nous l'avons vu l'an passé et cette année, du moins pour le homard haut de gamme. Proposez-vous alors que si les pêcheurs continuent de pêcher, qu'ils les vendent pour les prix qu'ils peuvent obtenir, et que le gouvernement du Canada subventionne le prix du homard, ils pourront survivre?

Je ne crois pas avoir compris la solution que vous proposez.

M. Jim Jenkins: Non, je ne propose pas que le gouvernement du Canada subventionne le prix au débarquement. Je pense que certaines personnes diraient que ça serait bien d'obtenir cet argent supplémentaire, mais en fait, nous soutiendrions artificiellement l'industrie, et je ne crois pas qu'à long terme cela aurait un effet positif.

Ce que je dis, c'est que les transformateurs trouvent de plus en plus difficile d'avoir accès à de l'argent des institutions bancaires ou prêteuses. Je proposais qu'un allègement d'intérêt ou un accès plus facile au financement soit mis en place pour que les usines continuent d'acheter régulièrement. Si elles n'ont pas d'entrées de fonds, elles peuvent seulement fonctionner pendant un certain temps et puis tout s'arrête.

Je pensais à deux choses. L'une était une aide à l'inventaire pour qu'elles puissent se débarrasser de cet inventaire de façon ordonnée, et deuxièmement, un type d'aide bancaire qui pourrait durer deux ou trois ans pour qu'elles puissent continuer à acheter sur la côte.

M. Randy Kamp: Je comprends, et ce sont des suggestions intéressantes, mais ça ne règle pas le problème de la vente.

M. Jim Jenkins: Non.

M. Randy Kamp: Les transformateurs doivent toujours vendre les homards à quelqu'un.

M. Jim Jenkins: Ils doivent certainement le vendre. Je pense que les transformateurs travailleraient avec diverses organisations, que ce soit le Centre des techniques alimentaires ou le CCFI ou d'autres groupes, pour élaborer de nouveaux produits ou peut-être pour mettre en place une approche de commercialisation plus dynamique et pénétrer également de nouveaux marchés.

Le problème est celui décrit par notre collègue des îles de la Madeleine plus tôt: il n'y a pas une solution qui règle tout. Je crois qu'il faudra essayer diverses choses, et espérons que certains auront du succès, ce qui nous permettra de sortir de ce repli.

• (1545)

M. Randy Kamp: Vous dites qu'il y a trop de détenteurs de permis. Comment en sommes-nous arrivés là? Est-ce parce que les stocks étaient si bons qu'on a continué à ajouter des pêcheurs?

M. Danny Arsenault: Lorsque la pêche a débuté, on pouvait commencer à pêcher et cela ne coûtait rien. Pour 0,25 ¢, on obtenait un permis et on pouvait pêcher. De là vient tout le matériel d'aujourd'hui. Il y en avait simplement trop.

Au cours des années, beaucoup de personnes arrêtent de pêcher, mais...

M. Jim Jenkins: Il y a plus que ça. Je m'intéresse à l'histoire de la pêche, et ce qui s'est produit c'est que le propriétaire du bateau et son fils ou la deuxième personne dans le bateau avaient le même permis. Avant la fin des années 1960 ou le début des années 1970, les permis auxiliaires n'existaient pas.

Si Danny et moi allions pêcher ensemble — et en passant, je parais mieux que lui — il aurait eu un permis, et j'aurais eu un permis, ça aurait été le même permis. Alors lorsque nous nous serions séparés, lorsqu'il y a eu une limite au nombre de permis, nous avons utilisé deux bateaux supplémentaires. Et ce qui s'est produit, c'est que lorsque nous avons mis une limite au nombre de casiers et que nous avions tous ces permis supplémentaires, nous nous sommes retrouvés avec plus de casiers dans les eaux après l'imposition de la limite qu'avant.

On apprend de nos erreurs, et je pense que ce qu'on fait depuis la fin des années 1960 c'est de les jumeler pour réduire l'effort.

Le président: Merci beaucoup, messieurs. Merci d'avoir pris le temps aujourd'hui de rencontrer notre comité et de nous donner des conseils et de l'information sur l'industrie de la pêche dans votre région.

Je veux mentionner une chose avant de mettre fin à la séance. Si quelqu'un veut ajouter d'autres informations, vous pouvez le faire par écrit et les transmettre au greffier du comité. Vous pouvez ajouter tout point dont on n'a pas discuté aujourd'hui, n'importe lequel. La transcription des audiences d'aujourd'hui sera disponibles sur Internet d'ici deux semaines. Vous pouvez relire ces transcriptions et nous transmettre ensuite, si vous le désirez, d'autres commentaires.

Avant de lever la séance, je veux remercier toute la région de son hospitalité.

Mon collègue, M. MacAulay, voudrait dire quelques mots en terminant.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je veux remercier tout le monde de leur présence. Je porte un chapeau en peau de phoque, et je n'ai pas de problème à en parler.

Je remercie mes collègues d'être venus. La séance a été très informative. C'est un grand événement que de recevoir le Comité permanent des pêches et des océans, et je veux remercier Charlie Fraser, qui nous a fourni toutes les installations nécessaires.

Merci beaucoup, Charlie.

Des voix: Bravo!

Le président: Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.